

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

VOL. IX

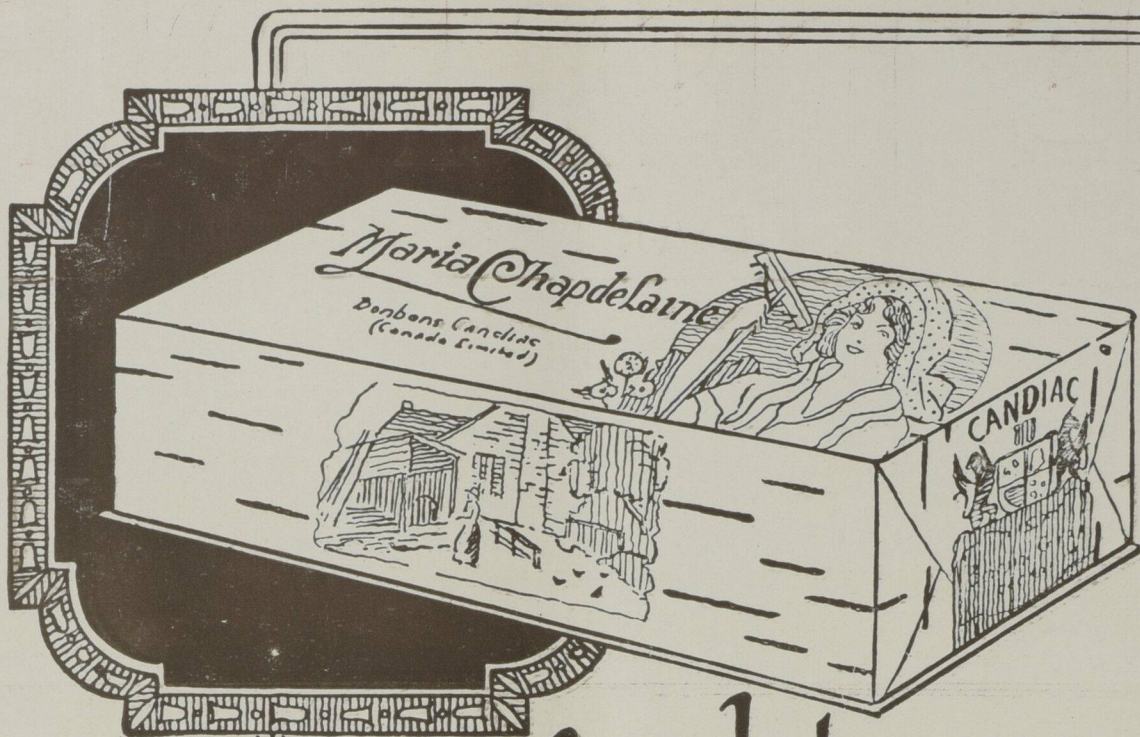
QUÉBEC, MAI et JUIN 1928

No 1 et 2



Tableau de M. d'Entraygues

Charles Bertrod



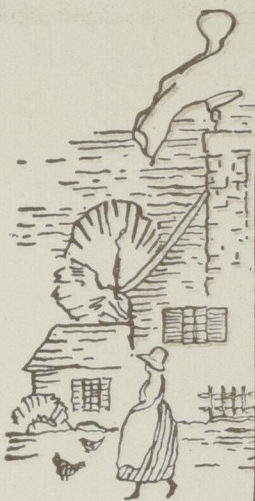
Les Chocolats Maria Chapdelaine

Renommés pour leur qualité supérieure, tout comme leur nom signifie excellence littéraire.

Noix et fruits, nougats et fondants tous dans une même boîte! Quelles friandises délicieuses, quel choix exquis!

Ces chocolats surfins sont en vente dans tous les établissements sérieux, - parce qu'ils sont supérieurs et possèdent un cachet d'originalité très marqué.

Bonbons Candiés
- (Canada) Limitée -



LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES DE QUÉBEC

VOL. IX

MAI et JUIN

BUREAU, 130, rue St-Valier, QUÉBEC

No 1 et 2

APRES LA RAFALE

Pendant toute une quinzaine notre population surtout, parce que le Canada se trouvait le théâtre improvisé du grand événement qui a créé sensation dans tout le monde civilisé, vient de vivre des heures palpitantes de toute nature et de toute nuance, des phases dramatiques qui ont produit parfois des incidents de joie bouleversante. Le tout pivotait sur un exploit d'aviation. Le "Bremen" avion allemand, rendu au Labrador, après une émouvante traversée transatlantique, — la fatale générosité d'un grand aviateur américain Floyd Bennett, accouru pour porter secours, — l'envolée inattendue et sensationnelle New-York-Québec, de Lindy, l'as des as internationaux, la plus grande gloire américaine et contemporaine ! En somme, jamais Québec et le Canada n'avaient attiré jusque là les regards et l'attention de tout l'univers et au cours d'un printemps de température rarement aussi peu hospitalière.

Naturellement il s'est produit alors ce qui se produit généralement quand tout s'improvise dans des moments d'alarme et d'alerte, des incidents fâcheux ou blessants, lorsque dans des circonstances normales il faut ménager des susceptibilités. Les moyens d'urgence ignorent les ménagements à prendre. La maxime qui gouverne alors c'est : "Droit au but". Il s'en est suivi pour tenter d'arracher Floyd Bennett à la mort qui le guettait, une véritable rafale d'expédients à la moderne et à l'américaine. Le sérum vint sans pouvoir enrayer la fatalité et si le sérum eut été appliqué plus tôt, en se le procurant à Québec, comme on le pouvait, au lieu de le faire venir de New York, les chances en faveur de Bennett n'en auraient certainement pas été diminuées, mais Québec n'aurait pas vu Lindy ! . . .

Au reste l'hon. M. Taschereau, premier ministre de Québec, n'a pas manqué à ce sujet de faire, avec sa fine ironie habituelle, des commentaires qui, selon, un grand confrère de Montréal, n'étaient pas immérités. "La Patrie" profite de l'occasion cependant pour tirer de cet incident ou de ces incidents une leçon de choses fort opportune.

"L'incident illustre toutefois, dit-elle dans un éditorial intitulé "Chauvinisme", la foi ardente que nos voisins ont dans les personnes et les choses américaines. De ce chauvinisme nos voisins ont inventé une pittoresque formule: le suprême critérium du beau et du bon, pour eux, se définit "Hundred per cent American".

C'est sans doute un travers, dont nous pouvons sourire. Mais si nos voisins voulaient s'en formaliser, ils pourraient à leur tour se moquer de nous, qui possédons le travers tout opposé.

Pour un grand nombre de nos compatriotes, en effet, rien n'est tout-à-fait bien ou bon qui ne vient du dehors. Ceux des nôtres qui peuvent se payer des voyages iront dix fois en Europe sans avoir jamais l'idée de traverser le Canada. Nous dédaignons l'étoffe du pays et achetons nos vêtements en Angleterre. Nos femmes achèteront les chaussures américaines et rechercheront pour l'élégance mille articles importés. Dans l'exécution des grands travaux publics, nos gouvernants retiendront à des prix fantaisistes les services d'ingénieurs ou d'architectes des États-Unis. Les charges les mieux rémunérées, dans l'administration de l'État, seront confiées à des étrangers arrivés depuis peu au pays. Les grandes industries canadiennes feront imprimer aux États-Unis leur publicité et les auteurs canadiens se feront imprimer en Angleterre ou en France.

Les Américains montrent un patriotisme exagéré, qui peut prêter un peu au ridicule. De notre côté nous versons dans l'excès contraire en manquant absolument de ce chauvinisme qui est inséparable du plus haut idéal patriotique. Celui-ci ne se peut en effet dégager de la légitime ambition d'accroître la richesse nationale, et notre manie de souvent préférer les hommes et les choses de provenance étrangère est préjudiciable à nos intérêts matériels et nuisible à notre prestige en tant que nation.

C'est nous qui avons souligné certaines parties de cet extrait afin de mieux établir que nous partageons entièrement les idées maîtresses qu'elles expriment. Nous pourrions ajouter maints autres exemples pour démontrer que notre patriotisme en général souffre d'anémie ou de tuberculose, que si nous prétendons en avoir il n'est que superficiel, qu'un trop grand nombre de nos agissements collectifs et individuels manquent de base, de solidarité, de cohésion, de coopération et de vision, que notre égoïsme individuel souvent dépasse les bornes de la décence, qu'une forte partie de notre avoir s'engouffre lamentablement dans des entreprises de luxe plus sentimentales qu'utiles et pratiques et que çà et là s'échappent ou se tarissent des sources vivifiantes de notre actif national.

Ne piétinons-nous pas un peu trop sur place, dans certains domaines comme dans certains milieux ? Pendant ce temps-là nos voisins nous envahissent. Cette dernière rafale nous servira-t-elle ?

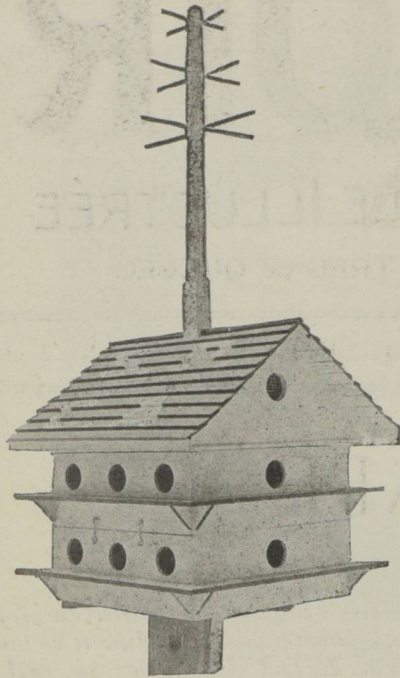
Georges MORISSET.

" J'AIME — J'INSTRUIS — JE PROTÈGE ". LE CULTE DU TERROIR

L'Oeuvre de la Société Provancher

"... QUE CHACUN DES ENFANTS QUI FRÉQUENTENT LES ÉCOLES DE CETTE VILLE CONSTRUISE SA MAISONNETTE D'OISEAUX, L'INSTALLE PRES DE LA DEMEURE DE SES PARENTS ET FASSE SON POSSIBLE POUR Y ATTIRER UNE FAMILLE D'OISEAUX."

UNE CENTAINE D'OISEAUX INSECTIVORES FONT PLUS DANS UN PARC OU SUR UNE FERME QUE DES CENTAINES DE LIVRES DE PRODUITS CHIMIQUES.



Maison d'oiseaux spéciale pour hirondelles pourprées. Dimension des chambres : Plancher 6" x 6". Hauteur : 6". Entrées : diamètre 1 1/4" ; distance du plancher 1 1/2". Maison, hauteur du sol, 14 à 20'. D'autres étages de huit chambres peuvent y être ajoutés.

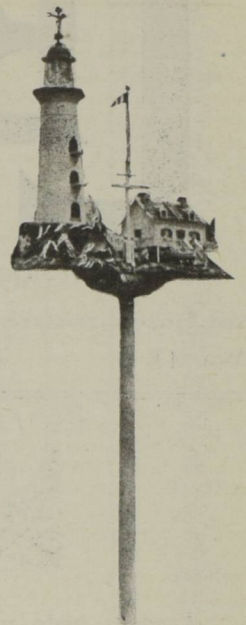
Afin de tenir nos anciens membres au courant de nos activités et donner au grand nombre de nouveaux sociétaires un bref aperçu des travaux de la Société, nous publions encore un rapport, pour l'année 1927.

Poursuivant ses efforts dans le développement des connaissances de l'Histoire Naturelle chez nos gens et surtout chez les jeunes, la Société a continué sa politique de protection des oiseaux en prêchant la construction et l'installation de maisons pour les abriter.

Le moyen le plus pratique pour obvier au déboisement intensif, au recul de la forêt, habitat naturel des oiseaux, est sans contredit, d'après les ornithologistes les plus avertis, de mettre à leur disposition des maisons qu'ils aiment à habiter et qui leur permettent de placer leurs couvées à l'abri des intempéries de toutes sortes. Dans ce but, un concours fut organisé à l'Académie Courval, de Neuville, par M. le Dr Lavallée et M. L.-M. Filteau, inspecteur d'écoles, deux de nos membres actifs, avec la collaboration intelligente du Rév. Frère Jean-Baptiste, directeur de l'école. Pour prouver l'intérêt que nous portons au succès de cette politique de construction de maisonnettes d'oiseaux dans les écoles, le bureau de direction n'a pas hésité à mettre une somme de quinze dollars en prix pour les jeunes "architectes" de Neuville : un premier prix pour la maison se rapprochant le plus des données scientifiques et un prix spécial pour le plus jeune qui serait parvenu à construire une maison convenable. Un comité de trois juges avait aussi été nommé par le bureau : MM. R. Meredith, Dr D.-A. Déry et Dr L. Lavallée furent chargés d'adjuger les prix.

Quelle ne fut pas la surprise de tous les membres du bureau de direction lorsque le dimanche, 1er mai, un nombre de 104 maisons, symétriquement disposées sur des tréaux en face de l'école, étaient exposées à leur admiration. Il y en avait de toutes sortes, depuis la cabane à compartiment unique pour les oiseaux qui aiment la solitude, jusqu'à l'hôtellerie de vingt ou vingt-quatre chambres pour les oiseaux qui vivent en famille.

Aux 12 prix donnés par la Société Provancher vinrent s'ajouter 17 autres prix de deux piastres et d'une piastre, généreusement offerts par MM. les directeurs et les personnes de Québec qui les accompagnaient, les citoyens de Neuville, entre autres par M. le curé Doucet, M. le maire Larue, le Rév. Frère Jean-Baptiste, le Dr Lavallée, l'inspecteur Filteau, etc. Le premier prix fut décerné à M. Jean Du Demaine, pour une maison exactement construite selon les plans de P.-A. Taverner. M. Michel Filteau six ans, obtint le



Type original de maisonnette d'oiseaux photographiée à S. Michel de Bellechasse. Elle orne la propriété de M. E. Bernier, pilote. Cette miniature d'un phare du St-Laurent fut entièrement exécutée par M. Bernier.

prix attribué au plus jeune élève. Léopold Dupuis deux prix, Dominique Côté, deux prix, etc.

M. R. Meredith, N.P., directeur, avait promis un prix spécial pour le premier élève dont la maisonnette serait la première habitée par un couple d'oi-

seaux. Cinq jours après, un couple d'hirondelles bicolores avait élu domicile dans la maison du jeune Filteau, qui reçut deux magnifiques volumes intitulés "Les Oiseaux de l'Est du Canada", de P.-A. Taverner.

L'an dernier, la Société avait offert une somme de dix piastres en prix à M. Adrien Desautels, inspecteur des jardins scolaires, pour un grand concours de construction de maisonnettes d'oiseaux, par les élèves des différentes écoles qu'il visite. M. Desautels, aidé de M. J.-P. Bergeron, agronome, organisa de tels concours dans les écoles de La Patrie, de St-Malo, de Bury et de Scotstown, où une cinquantaine de maisons furent construites et exposées. A la demande de M. Desautels et pour montrer l'importance que la Société accorde à l'extension de cette politique dans toute l'étendue de la province, le bureau de direction n'a pas hésité à accorder une somme de dix piastres en prix pour chacun des concours.

Voici les noms des primés, dans ces différentes écoles : 1er prix : Geo. Boisclair, Gérard Duranleau, Eric Fischer, Kenneth McIver ; 2ème prix : Armyle Paquette, Bernard Duranleau, Austin Morrow, Arlie Asker ; 3ème prix : Lucien Vézina, Charles Greenley, Douglas McIver. Des prix furent aussi gagnés par Joseph Spooner, Roméo Gaulin, Rolland Gaulin, Chester Smith, Ivan Barter et Raymond Ross.

C'est l'ambition de la Société Provancher que chacun des enfants qui fréquentent les écoles de cette province construisent sa maisonnette d'oiseaux, l'installent près de la demeure de ses parents et fasse son possible pour y attirer une famille d'oiseaux. Pour cela nous demandons à chacun de nos membres qui habitent à la campagne, d'intéresser les maîtres ou maîtresses des écoles de leur paroisse à cette politique. Il faut favoriser de toute manière les chances qu'ont les oiseaux de se multiplier parmi nous, à cause de leur valeur économique pour le cultivateur. Une centaine d'oiseaux insectivores de plus dans chaque paroisse, travaillant de l'aurore aux crépuscules, dévorant chacun plusieurs centaines de chenilles, de vers, de bêtes à patates, de bestioles nuisibles, par jour, font plus pour le cultivateur que plusieurs centaines de livres de produits chimiques achetés à

gros prix, sans compter la perte de temps pour l'arrosage, le danger d'empoisonnement, etc. A nos membres de réaliser, dans leur paroisse, ce qui s'est fait à Neuville ; quelques années de bon travail dans ce sens, par tous nos membres, et les résultats seront appréciables.

A la demande de M. Alphonse Desilets B.S.A., un de nos membres les plus actifs, le congrès des cercles des Fermières a adopté, l'été dernier, une résolution à l'effet que chaque cercle devra demander au conseil municipal de sa paroisse l'adoption de mesures tendant à encourager la construction et l'installation de maisons pour la protection des oiseaux insectivores et chanteurs si utiles à l'agriculture.

De tous les endroits où des maisonnettes ont été installées, nous sont venus des rapports très encourageants. La très grande majorité des maisons été ont habitées par des oiseaux utiles, le printemps dernier. Entre autres, M. Émile Altherr, surintendant du Parc des Champs de Bataille, nous a fait un rapport que quatre-vingts pour cent des 500 maisonnettes installées dans le parc ont abrité des couples d'oiseaux migrateurs de plusieurs espèces.

A notre demande, les terrains du "Quebec Golf Club" et du "Kent Golf Links" ont été érigés en sanctuaires d'oiseaux. Nous avons l'assurance que, dans un avenir prochain, les terrains de ces clubs s'ornent de quelques jolies maisonnettes d'oiseaux, pour la plus grande édification de leurs nombreux visiteurs.

INSPECTION DES RAZADES.— Le 29 mai dernier, plusieurs membres du bureau de direction et anciens directeurs se rendirent en automobile à Trois-Pistoles, faire l'inspection de nos deux colonies de canards Eiders d'Amérique de notre propriété des Razades. MM. les docteurs S. Gaudreau, D.-A. Déry, J.-E. Bernier, MM. R. Meredith, N.P., Stuart Ahern, A.-A. Godbout, Jules Lépine et Louis-B. Lavoie, firent partie de l'excursion. M. Napier Smith, naturaliste, président de la "Province of Québec Society for the Protection of Birds", de Montréal, avait accepté l'invitation du bureau de direction et descendit avec nous. M. Smith, un expert et un érudit en ce qui concerne les oiseaux, a déjà fait plusieurs voyages d'étude sur le littoral de la Colombie-Britannique, la côte Nord du golfe St-Laurent et du Labrador canadien, le littoral de la Nouvelle-Écosse et du Cap-Breton.

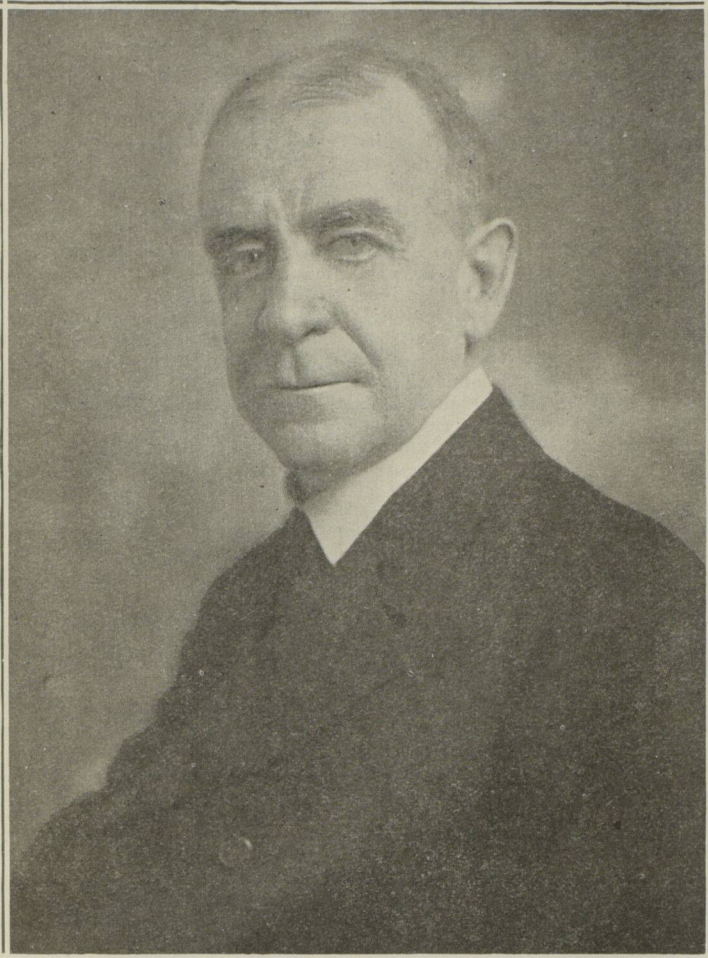
Le bateau de la traverse des Trois-Pistoles conduisit les visiteurs sur les deux îles, par une température idéale. Nous avons

constaté que les oiseaux sont plus nombreux et une quantité de nids contenaient 7, 8, 9 et même 10 œufs ; cependant, la couvaison n'était pas très avancée à cette date. Nous n'avons pu faire un décompte de la quantité de nids, mais nos gardiens nous ont rapporté 670 nids de canards Eider d'Amérique, sur les deux îles, dans la deuxième semaine de juin. Les goélands argentés y nichent aussi en quantité considérable. M. Napier Smith n'a pas hésité à nous dire qu'il n'avait jamais vu, dans toute l'Amérique du Nord, "une aussi grande quantité d'oiseaux de même espèce, réunis pour couver, sur un aussi petit espace de terrain". Cette appréciation d'un naturaliste qui s'y connaît nous prouve qu'avec une protection persistante on peut donner aux anciens endroits de nidification des îles de la rive sud, tels que St-Barnabé, île du Bic, île aux Lièvres, Pellerin, etc., leur valeur d'autrefois. L'excédent de canards des Razades cherchent à s'établir sur ces différentes îles, mais y sont aussitôt délogés par les pilliers d'œufs qui y continuent leurs déprédations annuelles. Le gardien du phare des Pellerins, M. Hyppolite Morin, un de nos membres, nous a rapporté qu'il avait constaté une augmentation considérable dans la quantité de canards Eiders nichant sur les Pellerins, le printemps dernier.

Le 24 juin 1922, notre "commission d'étude", dans le but d'étudier la migration de nos oiseaux des Razades, étiquettait cinquante jeunes goélands argentés. Cet étiquetage consiste à enrouler autour de la patte d'un oiseau une bande en aluminium portant un numéro matricule. Ces bandes sont distribuées par le "Bureau of Biological Survey, Department of Agriculture, Washington, D.C.", aux États-Unis et au Canada. Plusieurs milliers d'oiseaux sont ainsi étiquetées chaque année et la collection des bandes qui sont rapportées au bureau Biologique fournit des renseignements précieux sur la migration des espèces dans l'Amérique du Nord. La "Bird Banding Association", dont plusieurs de nos membres font partie, coopère gratuitement avec le bureau de Washington dans cet important travail. La question est de savoir si les oiseaux reviennent à l'endroit de leur naissance. Or voici un fait intéressant. Un goéland argenté, portant le numéro 201,527, étiqueté le 24 juin 1922 aux Razades a été trouvé, après cinq ans, le 10 août 1927, à l'Isle-Verte comté de Témiscouata, par Monsieur Jos. Levesque, voyageur de commerce de Québec. L'Isle-Verte est située à quelques milles seulement des Razades. Nous demandons à toutes personnes trou-



PAYSAGE ET SCÈNE DU TERROIR.— Concours de maisonnettes d'oiseaux à Neuville, organisé par le Frère Jean-Baptiste, directeur de l'Académie de Courval, sous les auspices de la Société Provencher. "Enfants de la Province de Québec, construisez chaque année une maisonnette d'oiseaux. Vos petites amies, les hirondelles, viendront l'habiter et vous serez contents."



M. GEORGES M. MITCHELL, président de la Société Provencher d'Histoire Naturelle du Canada, (1927-28), Québec, un fidèle ami des oiseaux et un grand amateur de la solitude des forêts.

vant des oiseaux porteurs de bandes en aluminium de bien vouloir les rapporter à la Société.

Nous avons continué nos demandes au département de l'Intérieur, branche des Parcs Nationaux, dans le but d'obtenir l'établissement d'un système de protection efficace de nos oiseaux gibiers sur les îles de la rive sud du St-Laurent. Grâce aux demandes des ministres et des députés du district de Québec, que nous avions intéressés à notre cause, une somme additionnelle de \$3,100.00 fut ajoutée au subside dépensé annuellement sous l'empire de la loi de la Convention des oiseaux migrateurs, et il était entendu que l'important endroit de nidification de canards Eiders de l'île du Bic serait gardé le printemps dernier. A la suite de nos représentations répétées, depuis plusieurs années, les autorités fédérales ont décidé de donner à l'île du Bic un semblant de protection, mais à notre grand désappointement, un gardien temporaire fut nommé, avec un salaire ridicule. Dans des rapports antérieurs détaillés, nous avons fait connaître aux officiers du département de l'Intérieur, branche des Parcs Nationaux, les conditions de l'île du Bic. Par sa position spéciale, complètement isolée, située à six milles au large, elle est l'un des endroits les plus difficiles à protéger du St-Laurent : un gardien ne peut passer trois mois seul sur l'île, ce qu'il serait tenu de faire, sans un aide ; il serait à la merci des pilliers d'œufs et incapable de donner un service efficace. On demande que ces gardiens soient sur le même pied que ceux de la Côte Nord : pourvus d'une embarcation sûre, munis d'un équipement complet et que leurs dépenses de voyage soient payées. Ils pourraient aussi patrouiller les autres îles.

Nous considérons que la protection du gibier doit être en dehors du patronage politique, et tant que les autorités fédérales ne feront pas ce que nous demandons, dans l'intérêt public, les dépenses faites n'auront pas tous les résultats qu'on pourrait en attendre.

Le succès que nous avons remporté aux Razades, dans le repeuplement de cette colonie de canards Eiders, démontre que l'on peut obtenir les mêmes résultats à l'île du Bic et aux autres îles, si l'autorité compétente veut y exercer une protection efficace.

Il n'est pas hors de propos de rapporter ici, entre autres, le don princier de \$156,000.00 que vient de faire Madame Grace Rainey Rogers, 52 rue Vanderbilt, New-York, à la "National Association of Audubon Societies" et qui devra servir de dotation au "Paul J. Rainey Wild Life Sanctuary", dans la Louisiane, l'ancienne réserve de chasse de son frère, réserve qu'elle a donnée à l'association, il y a trois ans. Cette réserve d'à peu près 40 milles en superficie, constitue un splendide refuge pour nos oiseaux aquatiques et contribuera grandement à leur survivance. (L'exemple est à suivre en notre province.)

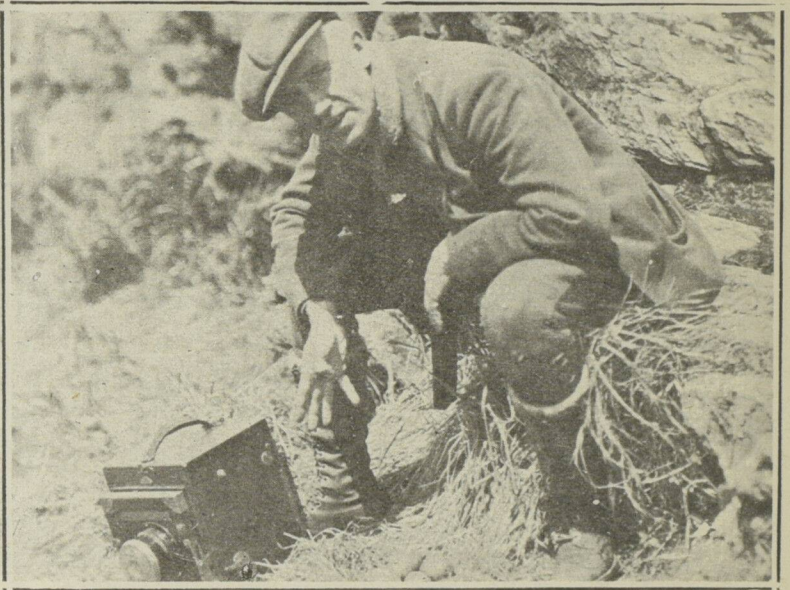
VENTE DU CHEVREUIL ET DE L'ORIGNAL.— Sur la recommandation de l'honorable M. J.-E. Perreault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, le gouvernement provincial a pris, l'automne dernier, une décision importante : celle de la prohibition de la vente de la viande du chevreuil et de l'orignal, pour une période de trois ans à partir du premier février 1928. Il a aussi décrété la prohibition de la chasse au caribou, pour une période de cinq ans, à partir de la même date.

Dès 1925, notre "Commission d'étude", chargée de la recherche des causes de la diminution alarmante de nos troupeaux de chevreuils et d'orignaux, avait suggéré l'adoption, par l'assemblée générale, d'une résolution dans ce sens. Après des informations précises d'un grand nombre de sportsmen et une étude sérieuse de cette question, une autre résolution fut adoptée en 1927, basée sur les motifs suivants : la valeur économique que représentent pour la Province ces deux espèces de gibier : aucun troupeau de gibier, quelque nombreux qu'il soit, ne peut suffire à l'alimentation de la population ; la quantité de délits contre la loi de chasse provenant de la vente du chevreuil et de l'orignal dans toute l'étendue de la Province : seuls les profits réalisés par la vente du produit de leur chasse illégale encouragent les chasseurs de profession. Nous avons confiance au repeuplement de nos forêts, si les nouveaux règlements sont observés.

BIOLOGIE MARITIME ET FLUVIALE.— Cette question est difficile à traiter dans un rapport dont le cadre est nécessairement rétréci et dont l'appréciation dépend de l'étendue des connaissances ichthyologiques du lecteur. Notre Société a pour but de "coopérer avec les autorités fédérales et provinciales pour la protection et l'accroissement des animaux indigènes : mammifères, oiseaux, poissons".

On dit souvent que nos richesses naturelles sont inépuisables. Cependant, qui eut pensé, il y a cent ans et même soixante ans, que nous serions obligés d'importer certains bois, le pin de Colombie entre autres, pour les besoins de nos constructions. Alarmées par la diminution énorme dans la quantité de poissons comestibles capturés, les autorités fédérales ont nommé, le printemps dernier, une commission d'enquête pour en rechercher les causes, dans les provinces maritimes.

Comme société de protection, nous devons signaler ici certaines causes de diminution dans notre Province, afin que l'on puisse y remédier avant qu'il ne soit trop tard. La capture irréfléchie de quantités énormes de poissons, avant et pendant le temps du



PAYASAGE ET SCENE DU TERROIR.— Un hôte d'honneur de la Société Provencher à la réserve des Razades, le 27 mai 1927 : M. Napier Smith président de la Société de protection des Oiseaux de la province de Québec.



PAYSAGE ET SCENE DU TERROIR.— Croix en fer forgé, aux fleurs de lys, portant sur son socle la date de 1787. Cette croix surmontait le clocher de la chapelle de la mission des Ilets-Jérémie, Saguenay.

frai, tels que le hareng, le capelan, etc. ; la pollution des eaux des rivières et du fleuve, par le développement industriel ; le barrage des rivières où certaines espèces de poissons vont frayer, saumon, truite de mer, etc., sans laisser de passes migratoires.

En 1925, notre " Commission d'étude des pêcheries " recommandait, dans le rapport annuel, l'urgence de l'établissement d'au moins une station biologique dans le St-Laurent. D'après le Dr Huntsman, biologiste en chef d'Ottawa, la vie biologique sous-marine du St-Laurent est complètement inconnue : cette déclaration fut faite à notre commission d'étude, qui lui avait envoyé des spécimens pour analyse et classification, il y a quelques années.

A ce propos, c'est avec plaisir que nous portons à la connaissance de nos membres le résultat des premiers draguages par grande profondeur, avec un chalut de dix-sept pieds, sur les fonds de onze brasses, au large de l'île aux Pommes, comté de Témiscouata. Des échantillons de coquillages et de mollusques furent ramenés à la surface et expédiés au Dr Huntsman, du laboratoire de biologie d'Halifax, pour identification. Trois astéries ou étoiles de mer ont été identifiées : une étoile de mer des eaux froides à six rayures (*Asterias polaris*) et deux autres espèces (*Henricea sanguinolata*) et (*Ophiopholis aculeata*). Le même groupe d'amateurs a capturé, après quelques heures de pêche avec une ligne dormante de grands fonds, deux flétans dont l'un de 100 livres illustré par notre vignette. De grands requins bleus d'au delà de 1,000 livres ont été capturés, l'été dernier, par le travers de l'île Blanche. Jusqu'où remontent le flétan et le requin bleu dans le St-Laurent, et quelle nourriture cherchent-ils ? On a rapporté, au cours de l'été dernier, que le marsouin s'attaquait à la morue ou plutôt en dispersait les bancs dans la recherche de sa nourriture. Pourquoi ?

Si l'on considère les services rendus, l'amélioration, le développement, l'augmentation du rendement, du capital et du revenu de l'exploitation des pêches, dans les pays d'Europe, surtout en France en Norvège, etc., par l'organisation des études biologiques sous-marines, nous ne pouvons qu'insister sur la création de laboratoires biologiques dans le St-Laurent. Nous avons donc profité du passage dans notre province des membres de la commission fédérale d'enquête sur les pêcheries pour exprimer au président de cette commission les vues de la Société Provancher sur cette importante question et lui avons soumis les suggestions suivantes :

- 1° — Entreprise de l'étude scientifique du St-Laurent, au point de vue biologique (océanographie) ;
- 2° — Établissement de deux stations ou laboratoires biologiques dans le St-Laurent ;
- 3° — Étude de la migration des espèces et de leur nourriture transportée par les courants ;
- 4° — Création de cartes de pêche ou cartes de fond, comme il en existe en France, et devant être mises à la disposition des pêcheurs.

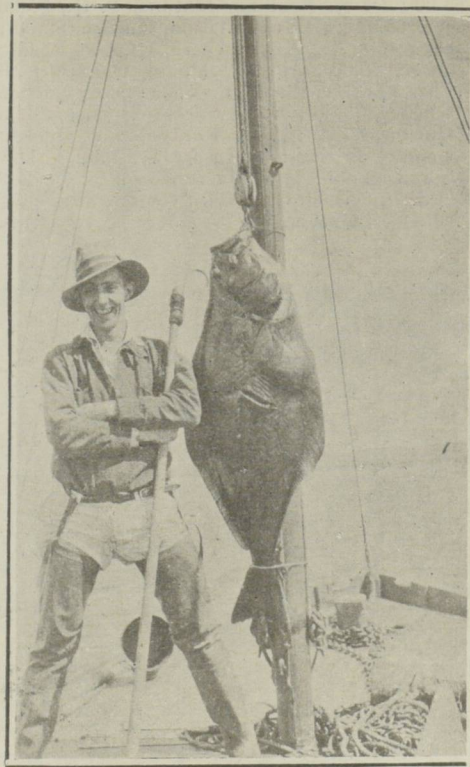
MONUMENT COMEAU.— Dans un rapport antérieur, nous avons annoncé la publication de la liste des souscripteurs au monument Comeau, qui s'élève maintenant à Godbout, Côte Nord, sur un terrain appartenant à la Société Provancher. La plaque en bronze, dont nous reproduisons la vignette ci-contre, est fixée sur

une stèle en pierre de taille de neuf pieds et demi de hauteur par huit pieds et demi de largeur, reposant sur une solide base en béton armé. A cause de la visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles, le bateau qui devait être mis à la disposition de la délégation officielle civile et religieuse pour le dévoilement du monument, ne put servir à cet effet. L'appel de la Société Provancher a été entendu et, en quelques semaines, l'objectif de la souscription fut atteint. La manière toute spontanée dont elle a été couverte prouve la popularité du naturaliste dont nous avons voulu perpétuer la mémoire. Nos remerciements sincères s'adressent donc au gouvernement provincial, aux généreux souscripteurs et à la presse, qui a grandement collaboré au succès de cette entreprise. Nous donnons, ci-après, la liste des souscripteurs.

Ce monument reconstitue bien la vie légendaire de Comeau, illustrant ses quatre principaux caractères : le naturaliste, le chasseur, le sauveur et le médecin. Le croquis ne demande guère d'explication. Toutefois, les deux scènes du bas attireront surtout l'attention. Celle du sauveur rappelle sa traversée émouvante du St-Laurent en janvier 1886, pour sauver la vie de deux de ses concitoyens. Cette scène est décrite dans son ouvrage " Life and Sport on the North Shore ". La scène de la cigogne réveillera certainement bien des souvenirs dans toutes les familles de cette région. En effet, Comeau a opéré environ 250 accouchements, et cela sans aucun accident.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS AU MONUMENT COMEAU.

— Le Gouvernement de la Province de Québec, \$1,000.00 ; The Clark Family, Québec, \$300.00 ; St. Regis Paper Co., Montréal, \$250.00 ; W.-H. Esbaugh, Québec, \$100.00 ; Hudson's Bay Co., Montréal, \$100.00 ; James Law, Montréal, \$100.00 ; F.-W. Molson,



PAYSAGE ET SCENE DU TERROIR.—

Un flétan de 100 livres, longueur : 4', 9", capturé sur le plateau des onze brasses au large de l'île aux Pommes, Témiscouata. Jusqu'où le flétan remonte-t-il dans le St-Laurent ? Seule l'étude biologique de notre fleuve pourrait nous en révéler le secret.

Montréal, \$100.00 ; F.-W. Ross, Québec, \$100.00 ; Société Provancher d'Histoire Naturelle du Canada, \$100.00 ; L'Hon. L.-C. Webster Montréal, \$50.00 ; St. Regis Trading Co., Godbout, Côte Nord, \$50.00 ; La Banque Canadienne Nationale, Québec, \$50.00 ; The Price Family, Québec, \$50.00 ; The Brown Corporation, Québec, \$50.00 ; La Cie Paquet, Limitée, Québec, \$50.00 ; L'Honorable M. Adélar Turgeon, Québec, \$25.00 ; L'Honorable John Hall Kelly, Québec, \$25.00 ; Révillon Frères, Montréal, \$25.00 ; Chinic Hardware, Québec, \$25.00 ; L.-J. Tarte, Montréal, \$25.00 ; Holt Renfrew Co., Québec, \$25.00 ; La Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec, \$25.00 ; J.-E. Livernois, Québec, \$25.00 ; Robt. McLimont, Montréal, \$25.00 ; J.-B. Renaud & Cie, Québec, \$25.00 ; A. Deslauriers & Cie, Québec, \$25.00 ; Power Lumber Co., Québec, \$25.00 ; J.-K. Boswell, Québec, \$20.00 ; W.-B. Mershon, Saginaw, Mich., \$20.00 ; W. J. Taylor, Ltd, Woodstock, Ont., \$20.00 ; Sir Geo. Garneau, Québec, \$20.00 ; L'abbé A. Taschereau, Peoria, Ill., \$10.00 ; Colonel Oscar Pelletier, Québec, \$10.00 ; C. C. Smith, Québec, \$10.00 ; Geo. M. Mitchell, Québec, \$10.00 ; Edwin Pope, Québec, \$10.00 ; Colonel William Wood, Québec, \$10.00 ; Dr C. Hart Merriam, Smithsonian Inst., Washington, \$10.00 ; Arthur Déry, Québec, \$10.00 ; L'Honorable M. Philippe Paradis, Québec, \$10.00 ; L'Honorable M. Frank Carrel, Québec, \$10.00 ; John Liard, Québec, \$10.00 ; L'Honorable Sir Lomer Gouin, Montréal, \$10.00 ; Capt. J.-E. Bernier, Lévis, P. Q., \$10.00 ; L'Honorable M. Geo.-A. Simard, Montréal, \$10.00 ; L'abbé Edgar Marcotte, Trois-Rivières, \$10.00 ; Robt. Kernan, Québec, \$10.00 ; William Russell, Matane, P. Q., \$10.00 ; L'Honorable M. Louis Létourneau, Québec, \$10.00 ; L'Honorable M. J.-B. Francœur, Québec, \$10.00 ; Henri Bélanger, Québec, \$10.00 ; L'abbé G.-G. Panneton, St-Narcisse, P. Q., \$5.00 ; René Dupont, Québec, \$5.00 ; J.-B. Gaudreau, Cap-Rouge, P. Q., \$5.00 ; C. W. Townsend, Boston, Mass., \$5.00 ; C. R. G. Johnson, Montréal, \$5.00 ; Gustave Langelier, Cap-Rouge, P. Q., \$5.00 ; Reginald Meredith, Québec, \$5.00 ; G.-C. Piché, Québec, \$5.00 ; Chanoine V.-A. Huard, Québec, \$5.00 ; M. F. V. Atkinson, Québec, \$5.00 ; Mme A.-A. Pelletier, Québec, \$5.00 ; C.-E. Martel, Québec, \$5.00 ; L'Honorable M. C.-F. Delage, Québec, \$5.00 ; A.-B. Whitehead, Québec, \$5.00 ; Henri Desrivières, Québec, \$5.00 ; Jos. Laurin, Québec, \$5.00 ; Geo. Van Felson, Québec, \$5.00 ; J.-A. Belisle, Québec, \$5.00 ; L'abbé Ph.-J. Fillion, Québec, \$5.00 ; Colonel O.-E. Talbot, Québec, \$5.00 ; Francis McLennan, Loretteville, P. Q., \$5.00 ; Dr A. Bouillon, Matane, P. Q., \$5.00 ; C.-E. Darveau, Québec, \$5.00 ; J. McD. Wilson, Québec, \$5.00 ; Jos.-N. Grenier, Québec, \$5.00 ; G. Stuart Abern, Québec, \$5.00 ; Joseph Desjardins, Québec, \$5.00 ; Alfred Malouin, Québec, \$4.00 ; Madame Jules Tessier, Québec, \$3.00 ; F.-X. Lemieux, Québec, \$3.00 ; C.-O. Lavoie, Québec, \$3.00 ; N. LeVasseur, Québec, \$3.00 ; Capt. A.-E. Joncas, Québec, \$3.00 ; R.-O. Montambault, Québec, \$2.00 ; J.-P. Morin, St-André de Kamouraska, \$2.00 ; John A. Davis, Québec, \$2.00 ; Un ami, \$2.00 ; Mlle Maria Rochette, Québec, \$2.00 ; Dr A. Roy, M.P.P., Lévis, P. Q., \$2.00 ; Georges Maheux, Québec, \$2.00 ; A.-C. Routhier, Québec, \$2.00 ; Hoyes Lloyd, Ottawa, Ont.,

\$2.00 ; Alfred Verreault, Lévis, P. Q., \$2.00 ; A. R. Mitchell, Québec, \$2.00 ; Mrs W. G. Power, Québec, \$1.00 ; Alp. Paradis, Québec, \$1.00 ; Ernest Germain, Québec, \$1.00 ; Un ami, \$1.00 ; Miss Esth. Mountain, Québec, \$1.00 ; Paul Turcot, Québec, \$1.00 ; Omer Caron, Québec, \$1.00 ; Joseph Forgues, Québec, \$1.00 ; Eug.-G. Audet, Québec, \$1.00 ; D. McWilliam, Québec, \$1.00 ; Honoré Lebel, Québec, \$1.00 ; Famille Antoine Gagnon, Monument, P. Q., \$1.00 ; Lucien Thibaudeau, Québec, \$1.00 ; L.-P. Plamondon, Québec, \$1.00 ; P. Gauvreau, Québec, \$1.00 ; Mrs Frank Bignell, Québec, \$1.00 ; Hyppolite Morin, St-André de Kamouraska, \$1.00 ; William M. Klinck, Owaso, Mich., \$1.00 ; Harrison F. Lewis, Ottawa, Ont., \$1.00 ; Total : \$3,250.00.

LA CROIX DES RAZADES.— Le projet de l'érection d'une croix sur la Razade d'en haut, destinée à perpétuer la légende des loups-marins du bas St-Laurent, est en bonne voie de réalisation. Un groupe important de citoyens des Trois-Pistoles a été chargé de mener ce projet à bonne fin. Les officiers du comité sont les suivants : M. le chanoine J.-E. Pelletier, curé des Trois-Pistoles, président d'honneur, M. le notaire H. Rousseau, président actif, et M. l'abbé P. Sirois, vicaire, secrétaire-trésorier. Taillée d'une seule pièce, dans un superbe monolythe sortie des carrières de St-Samuel, cette croix sera érigée sur une base solide en béton armé. Elle rappellera aux navigateurs qui ont l'habitude d'y voir une croix en bois, l'une des plus belles légendes du bas St-Laurent.

Au cours de l'été 1927, des officiers de la Société Provancher, en excursion dans le bas du fleuve, à bord du "Pélerin", joli yacht de plaisance de M. le Dr Gaudreau, arrêterent aux Ilets-Jérémie. La mission des Ilets-Jérémie, fondée en 1640 par les missionnaires jésuites, fut la plus importante de la Côte Nord, jusqu'en 1853, alors qu'elle fut transportée à Betsiamis. Étant un moment les hôtes de M. Pierre Fortin, l'unique propriétaire de l'endroit aujourd'hui, voici ce que l'on découvrit en visitant cette originale et rare résidence perdue dans les falaises et les anses de la Côte Nord. Une croix en fer forgé aux fleurs de Lys, portant la date de 1787, qui couronnait le clocher de la chapelle des Ilets. Un grand crucifix en argent solide, aux extrémités fleurdelysées, et qui ornait l'autel de la chapelle. Cet autel même, absolument intact, entièrement peint et sculpté à la main et portant la date de 1787.

M. Damase Potvin, auteur, journaliste, président de la galerie de la presse à l'Assemblée Législative, a reconstitué l'histoire de la mission des Ilets-Jérémie. Ce travail inédit a paru en décembre dernier dans "La Presse", le grand journal quotidien de Montréal. Travailleur infatigable, M. Potvin a déjà enrichi la littérature canadienne de nombreux ouvrages historiques et il a fait une œuvre utile autant qu'intéressante en écrivant la relation de cette ancienne mission du royaume de Saguenay.

La Société Provancher voit avec plaisir s'élever sur le parc des Champs de Bataille la superbe bâtisse où seront collectionnées les richesses du musée d'histoire naturelle provincial. Le bureau de direction se fait l'interprète de notre Société, pour remercier l'honorable premier ministre et son gouvernement d'un édifice d'aussi belle apparence. Nul doute qu'il sera, dans un avenir prochain, le rendez-vous de tous les amateurs de l'histoire naturelle et surtout de nos jeunes écoliers.

Le ministère de l'Agriculture encourage toujours la création de musées scolaires, en accordant de généreuses sommes, distribuées en prix aux instituteurs et institutrices qui prennent part à des concours de collection d'histoire naturelle : plantes, insectes, minéraux. M. Georges Maheux, entomologiste provincial, et M. Omer Caron, botaniste, deux de nos membres les plus actifs, s'imposent un travail considérable pour apprécier, identifier et monter ces collections. Cette politique de l'organisation des musées scolaires se développe graduellement et elle est destinée à rendre de grands services dans l'étude de l'histoire naturelle en cette province.

Le prix d'Histoire Naturelle, fondé par la Société Provancher pour l'élève le plus méritant de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, a été gagné par Monsieur Omer Allard, élève de troisième année, qui s'est distingué dans l'étude des branches suivantes : Zoologie, Entomologie, Botanique, Pathologie végétale et Ornithologie.

Au mois d'avril 1927, le bureau de direction invitait M. Napier Smith, président de la "Province of Quebec Society for the Protection of Birds", de Montréal, à venir donner une conférence devant nos membres, à la Salle des Chevaliers de Colomb. M. Smith traita avec maîtrise l'un de ses sujets favoris : "Sea Fowl and Folk of the Canadian Labrador". Le conférencier a donné une peinture fidèle des mœurs et du genre de vie des oiseaux de la Côte Nord. Grâce à des photographies prises au cours d'un voyage de six semaines qu'il y fit en 1925, il a pu agré-



L'Oeuvre de la Société Provancher

Suite de la page 6.

menter sa conférence de nombreuses projections lumineuses et expliquer à ses auditeurs, par le détail, les résultats de ses observations. M. Smith est un érudit qui cherche à répandre dans le public les idées de conservation et de protection de nos oiseaux migrateurs. La Société Provancher lui sait gré de son travail et lui promet son entière collaboration.

Plusieurs de nos membres ont intéressé le public, au cours de 1927. D'abord, les correspondants aux différentes revues et publications scientifiques, entre autres M. le chanoine V.-A. Huard, dans le "Naturaliste Canadien"; M. G.-C. Piché et M. Georges Maheux, dans "La Vie Forestière"; M. Harrison F. Lewis, dans le "Canadian Field Naturalist" et le "Duck". M. Adrien Desautels fit paraître dans le "Bulletin de la Ferme", reçu par les maîtres des écoles rurales, différents articles sur "La Construction des Maisonnets d'Oiseaux". Il a publié, dans la "Revue des Eleveurs" et le "Journal de l'Agriculture", plusieurs articles sur l'utilité des oiseaux insectivores et, de concert avec les agronomes, il a ouvert une campagne pour favoriser la construction de maisons d'oiseaux par les élèves des différentes écoles qu'il visite.

De nombreuses conférences publiques ont été données par nos membres : nous ne pouvons les mentionner toutes, parce que la plupart des conférenciers ne se rapportent pas au secrétariat. Une conférence fut faite devant le club Rotary de Campbellton, Nouveau-Brunswick, par M. le Dr D.-A. Déry, qui est allé faire connaître le nom et les œuvres de la Société Provancher jusque dans une autre province. Il intéressa ses auditeurs par "Nos succès aux Razades dans la protection des canards Eiders d'Amérique". Une autre conférence fut donnée par M. le Dr Déry, devant le club Rotary de Québec : "Le St-Laurent au point de vue biologique"; par M. J.-H. Lavoie, chef du Service provincial d'Horticulture. "La décoration ornementale des maisons" et "L'Horticulture au point de vue esthétique".

La Société Provancher est affiliée à la "National Association of Audubon Societies" et au "Ottawa Field Naturalist Club". Elle est en relations constantes avec un grand nombre de sociétés de protection de forêts de gibiers et d'oiseaux : elle fait partie du Comité International de Protection des Oiseaux.

Toutes les questions qui tendent à la vulgarisation des connaissances de l'histoire naturelle dans le public, sont l'objet de considérations sérieuses par nos différentes commissions d'étude. Nous avons l'espoir de créer, avant longtemps, un sentiment populaire favorable à la protection de tous nos animaux indigènes et des oiseaux migrateurs.

La presse locale se montre toujours de plus en plus sympathique à notre Société. C'est une coopération dont tous nos membres apprécient la valeur et la portée.

Au cours de l'année 1927, des deuils cruels ont jeté leur note de tristesse dans les rangs de notre Société. A tous, directeurs et membres éprouvés par la perte de l'un des leurs nous offrons nos plus sincères sympathies.

Un record a été établi dans le recrutement de nouveaux sociétaires ; en effet, cent soixante et douze nouveaux membres sont entrés dans nos rangs, ce qui porte nos effectifs à quatre cent trente-deux. On peut constater par la liste qui termine ce rapport, bien imparfait, que la qualité de nos membres l'emporte de beaucoup sur la quantité.

Louis-B. LA VOIE,
Secrétaire-trésorier

JOYEUX PASSE-TEMPS DU FOYER

Le voleur qui veut aller en prison tout seul.— Le recorder M. Bourrignon, venait de signer un mandat pour faire écrouer un inculpé à la prison. Impossible d'avoir la police au téléphone ! Personne pour accompagner l'homme.

— Je pourrais peut-être y aller tout seul ? proposait-il.

— Mais je ne dois pas, objecta le recorder, vous remettre à vous-même votre billet d'écrou.

— Eh bien ! à demain, m'sieur le recorder. Je reviendrai.

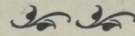
Et cet honnête voleur le fit comme il l'avait dit : il revint !

Cet âge est sans pitié.— La mode est décidément aux femmes minces. Les enfants, comme les grandes personnes, sont habitués à ce que nous appellerons, — pardon, mesdames, — le modèle courant.

Une petite fille voit passer une énorme personne et dit :

— Maman ? C'est une seule dame ?

LE LABOUREUR A DIT...



La semaine est finie et la semence est faite ;
Demain nous chômerons puisque c'est jour de fête.

Seigneur, daignez jeter un œil sur nos travaux :
Voici le laboureur, le coutre et les chevaux.

Sur le sol ameublé par le soc et la herse
Le blé fut répandu comme s'épand l'averse.

Nous n'avons épargné ni le grain ni l'engrais,
Et pour que les oiseaux qui nous suivaient de près

Aient eu leur part aussi, nous avons, sur la pierre
Laissé couler des mils du sac en bandoulière...

Afin que le grenier regorge de moisson
Et que du blé doré naisse le pain de son ;

Afin que notre cave abonde et que la huche
Ne s'ombrage jamais des trésors de la ruche ;

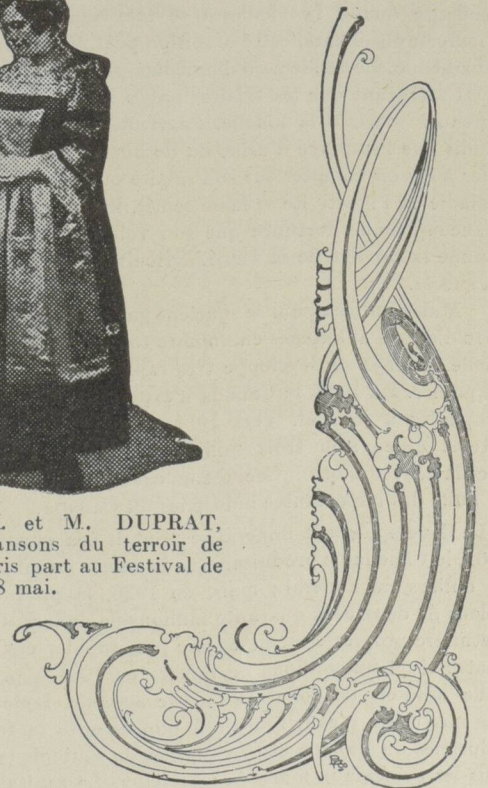
Afin que chaque année, au pied du crucifix,
Mon épouse vaillante apporte un nouveau fils,

Soyez béni, Seigneur, dans la Terre féconde
Dont la vertu nourrit et conserve le monde !

Alphonse DESILETS.



Madame ARIEL et M. DUPRAT,
interprètes de chansons du terroir de
France, qui ont pris part au Festival de
Québec, du 24 au 28 mai.



LE CANADA OFFRE LES PLUS GRANDS AVANTAGES

Il revient à l'honneur de Sir Wilfrid Laurier d'avoir forgé l'expression : " tout comme le dix-neuvième siècle a appartenu aux États-Unis, de même le vingtième siècle appartiendra au Canada ". Ce que le grand homme d'état canadien exprimait dans cette figure de langage était le fait que le développement des États-Unis, dans la période de 1800 à 1900, serait en quelque sorte parallélisé, en Canada, durant la période de 1900 à la fin du siècle actuel.

Un peu plus d'un quart de siècle s'est écoulé, et la prédiction de Sir Wilfrid semble s'être sensiblement réalisée même au delà de ce que les plus optimistes l'auraient désiré. Dans ce quart de siècle, le développement du Canada a été phénoménal. La récolte du blé s'est accrue de cinquante-cinq millions de boisseaux à au delà de quatre cents millions de boisseaux; la récolte de l'avoine s'est accrue de cent cinquante-et-un millions de boisseaux à au delà de quatre cent cinquante millions de boisseaux; l'orge, de vingt-deux millions de boisseaux à cent millions de boisseaux; le seigle, de deux millions de boisseaux à seize millions de boisseaux. Ce grand accroissement dans la récolte du grain a engendré un développement considérable dans la production du beurre, du fromage, du bétail, des fruits, des produits potagers, du tabac, du foin et du fourrage. La valeur totale de la production agricole au Canada, en 1900, était environ de trois cent soixante-cinq millions; elle excède maintenant un billion six cent cinquante millions dans une seule année.

Le plus grand actif du Canada, ainsi que le plus grand avantage qu'il offre à la génération qui pousse, est bien le privilège d'obtenir une terre à culture à bas prix et, dans certains cas, à titre de subvention gouvernementale.

Le désir le plus ardent de tous les jeunes gens et jeunes filles bien pensants est d'avoir l'avantage de fonder un foyer qui leur est propre et de poursuivre une carrière qui les casera dans une position indépendante quand la vieillesse se fera sentir. Peut-être plus que n'importe où ailleurs, cette ambition peut être réalisée sur une ferme canadienne. Le rendement immédiat peut ne pas toujours paraître aussi attrayant que les salaires payés à l'ouvrier ou au commis du bureau; mais, à la longue, l'agriculteur acquiert l'indépendance tandis que l'employé d'usine ou de bureau est susceptible de continuer à devoir compter sur son salaire ou ses appointements. Que la maladie ou l'inactivité se fasse sentir, il se trouve dans une position beaucoup moins fortunée que son voisin qui a choisi l'agriculture comme la carrière de sa vie. L'agriculture est encore la grande voie du succès.

Mais pour ceux qui se soucient guère de l'agriculture, le Canada offre d'autres avantages en nombre toujours croissant. La vie industrielle du pays se développe très rapidement. Exemple : l'industrie du papier. En 1900, le Canada n'exportait pas la valeur d'un dollar de papier à journal. Vers 1911, le chiffre d'exportation n'avait atteint qu'environ trois millions de dollars; mais, en 1926, il excéda cent millions ! Ceci est un exemple frappant de la prospérité de l'une des importantes industries du Canada.

Le développement minéral se produit également rapidement. En 1901, le Canada ne produisait que la valeur de soixante-cinq millions de dollars de minerai; mais, en 1926, la production excédait la valeur de deux cent quarante millions de dollars. L'industrie manufacturière progresse même encore plus rapidement; de quatre cent quatre-vingt-un millions de dollars en 1901 à pratiquement trois mille millions de dollars à l'heure actuelle. L'électricité, produite par nos cours d'eau, fournit à bon compte la force motrice aux industries du Canada et leur permet de soutenir la concurrence sur tous les principaux marchés mondiaux. Le capital investi dans les

usines de force motrice au Canada s'est accru de moins de douze millions de dollars qu'il était en 1901 à au delà de sept cent vingt-cinq millions de dollars présentement.

Avec cette prospérité dans le domaine industriel, aussi bien que dans le domaine agricole, il s'est produit, naturellement, plus d'avantages que jamais auparavant pour des emplois lucratifs sur les fermes et dans les manufactures canadiennes. Conséquemment, il n'est pas surprenant que le courant d'immigration vers le Canada et provenant des autres pays ait été sans cesse grandissant. Les peuples des autres pays saisissent vivement les avantages qui leur sont offerts dans un Canada prospère. Il y a également un mouvement considérable de retour de Canadiens qui passèrent aux États-Unis dans l'espoir d'améliorer leur situation là bas et qui reviennent maintenant en foule au Canada. Les statistiques du ministère de l'Immigration et de la Colonisation indiquent que, durant l'année terminée au 31 mars 1928, pas moins de 39,887 de ces Canadiens revinrent au Canada après être passés aux États-Unis pour y demeurer, et déclarent maintenant leur intention de résider en permanence dans notre pays. Durant la même période, plus de vingt-cinq mille émigrants des États-Unis, en outre des Canadiens rapatriés, vinrent au Canada pour tenter bonne fortune chez nous. Évidemment, il existe un fait remarquable que l'accroissement dans l'immigration des États-Unis fut plus considérable que celle provenant de tous les autres pays réunis. Ceci constitue un témoignage bien concluant que les Américains, qui vivent près du Canada, ont observé les occasions de prospérité qui existent au nord de la frontière internationale et y affluent en nombre grandissant pour en prendre avantage.

Le Canada est un pays très vaste et n'a encore qu'une population limitée. Sur trois cent millions d'acres de terre propres à la culture, environ soixante millions seulement sont ensemencées. Le Canada requiert des nouveaux bras pour convertir en culture ce surcroît de terre et pour se prévaloir des avantages que procurent ses immenses ressources forestières, agricoles, industrielles et minérales. Il ouvre ses portes avec bienveillance aux honnêtes immigrants de mérite des autres contrées qui sont susceptibles de devenir d'heureux colons en Canada et il cherche à en faire rapidement de bons Canadiens. Mais, par dessus tout, il désire que ses propres fils et ses propres filles, qui ont grandi dans un entourage canadien, prennent avantage des richesses qu'il produit et qu'il continuera à produire à mesure que sa population grandira. Si quelques-uns de ces Canadiens d'origine ont quitté le Canada à une époque où les circonstances n'étaient pas aussi favorables qu'elles le sont aujourd'hui, ils feraient bien dans leur propre intérêt de s'enquérir du développement considérable qui se poursuit dans ce Dominion et des avantages qui attendent ceux qui reviennent au pays natal, où les droits personnels sont protégés par des lois justes et équitables, et où se trouve l'opportunité de devenir indépendant tout en amassant fortune sur sa terre natale.

Sans aucun doute, il se trouve plusieurs lecteurs du *Terroir*, soit au Canada ou à l'extérieur, qui seraient anxieux d'obtenir des informations plus détaillées concernant les avantages qui les attendent ici et, particulièrement, les dispositions qu'ils devraient prendre pour s'en prévaloir. A tous ceux-là, l'éditeur du *Terroir* exprime l'invitation de lui écrire et il s'empressera de voir à ce que les renseignements appropriés à chacun soit fournis absolument gratuitement.

Les communications à ce sujet doivent être adressées à

130, rue St-Valier, Québec

RÉFLEXIONS DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

“JEAN QUI GROGNE ET JEAN QUI RIT”

par G.-E. MARQUIS

Je me rappelle avoir lu, jadis, un livre portant ce double titre, dont les deux principaux personnages sont avec antipodes. Ce volume fait partie de la collection des livres pour l'enfance, de la comtesse de Ségur.

Cette réminiscence m'est revenue à l'esprit, après quarante ans écoulés, à la lecture des nombreuses lamentations et jérémiades que l'on imprime trop souvent, hélas ! dans quelques journaux de la Province, au sujet de la façon dont nos compatriotes sont traités par la majorité de ce pays.

Je lisais, entre autres choses, ce qui suit, dans l'un de ces articles :

“ En dépit du rôle actif et fécond qu'ils ont joué, les Canadiens français sont traités en parents pauvres et inférieurs, dans leur propre pays, spécialement chaque fois qu'il s'agit de distribuer les honneurs, les charges et l'influence dans le domaine fédéral ”.

Après avoir illustré cette déclaration d'un exemple frappant, l'auteur termine ainsi sa plainte :

“ Aussi longtemps que les Canadiens français n'auront pas leur pointe de gâteau, l'unité ne sera qu'un leurre. S'ils acceptaient définitivement la situation qui leur est faite, ils se montreraient inférieurs, et ils seraient, précisément à cause de cette infériorité, un embarras pour le pays. Personne ne peut donc souhaiter que les Canadiens français se contentent des miettes qui leur sont servies comme par charité, dans leur propre pays ”.

Nous pourrions énumérer ici une bonne demi-douzaine de journaux qui ne manquent jamais, à chaque jour, de broyer du noir et de crier à la persécution ; toujours ils sont à la recherche de la “ petite bête ”.

Rappelons tout d'abord que nous ne formons pas encore le tiers de la population au Canada, éparpillée un peu partout, excepté dans la province de Québec où nous faisons bloc, et que, d'autre part, aux États-Unis, nous sommes tout au plus 3,000,000, dans une agglomération qui dépasse aujourd'hui 120,000,000, et dont la grande majorité n'a que l'anglais pour seule et unique langue. Ce qui veut dire que nous sommes tout au plus 5,000,000 de francophones dans l'Amérique du Nord, à lutter contre une population anglophone de près de 125,000,000. Lorsque nous voulons sortir de la province de Québec et même lorsque nous laissons la cité de Québec pour nous diriger vers l'ouest, nous sommes tout de suite handicapés si nous ne possédons pas couramment la langue anglaise, et cependant l'on s'évertue, dans les journaux pleurnichards que je viens de mentionner, à décrier l'engouement de nos compatriotes pour l'étude de l'anglais.

Pour avoir chance équivalente avec les anglophones de l'Amérique du Nord, nous devons être leur égal, au point de vue langage, ce qui nous impose double travail, et, de plus, il nous faut acquérir, au point de vue affaires, ce que bon nombre d'entre eux possèdent tout naturellement : le sens commercial. A quoi bon nous lamenter si nous ne sommes pas outillés

pour lutter avec chance de succès contre les Canadiens anglais ou les Américains, 25 fois plus nombreux que nous dans l'Amérique du Nord, ce qui revient à dire que ce qui manque le plus chez nous, pour faire face à la musique de nos adversaires, ce sont des lutteurs du même calibre qu'eux, possédant les mêmes armes, les mêmes moyens d'attaque et de défense ; bref, des compétences dans tous les domaines de l'activité humaine.

Nous avons des hommes qui ont fait leur marque dans les professions libérales, aussi bien que dans l'industrie, le commerce et la finance. Dans le domaine politique, nous avons des étoiles de première grandeur, et c'est grâce à ces hommes éclairés que nous avons obtenu les libertés dont nous jouissons aujourd'hui. Dans plusieurs autres sphères, bon nombre des nôtres se distinguent et font honneur à la race. Mais, du côté économique, bien qu'il y ait de nobles exceptions, nous sommes obligés d'admettre que nos adversaires ont une grande avance sur nous.

Il y a bien des raisons pour expliquer cette avance, mais cela ne veut pas dire que nous ne devons pas nous efforcer de les rattraper, en prenant les moyens voulus pour atteindre ce but. Et ce n'est certainement pas en pleurnichant continuellement que nous réussirons à saisir cette “ pointe de gâteau ” dont parlait certain journaliste, tout récemment. Personne ne viendra nous porter cette “ pointe de gâteau ” si nous ne sommes pas capables de l'enlever à la pointe de l'épée, c'est-à-dire en luttant bravement, vaillamment, par nos connaissances et notre adresse.

Ce n'est pas une calomnie de déclarer que nous avons peur de l'effort, en général, et qu'aussitôt le cours d'études terminé, cours primaire, commercial, secondaire ou même universitaire, l'on s'empresse, dans 90 cas sur 100, de remiser bien loin ses livres et l'on se contente de vivoter ou plutôt de flâner, de perdre son temps, quand, ailleurs, l'on continue à se renseigner, à étudier, à suivre des cours post-scolaires, à prendre des leçons par correspondance, à lire des livres sérieux, utiles et capables de donner des connaissances pratiques. Les voyages font aussi partie de leur programme. Aussi, quand une position se présente, ces gens-là sont prêts à la remplir, et ceux des nôtres qui ont échoué se contentent, pendant longtemps, de crier à l'injustice et de verser des larmes sans aucun profit pour qui que ce soit. Ce n'est pourtant pas que le talent manque chez les nôtres, ni l'initiative, mais il existe une certaine paresse intellectuelle, qui nous empêche d'escalader les hauteurs dans le champ des sciences, des lettres et des arts, et c'est pourquoi nous marchons le pas d'une façon lamentable, dans bien trop de domaines. Demain des orateurs diserts monteront sur les tribunes et, dans des tirades enflammées et sonores, nous parleront de notre glorieux passé, de notre attachement à tout ce que nous avons de plus cher, et essaieront de développer, dans notre esprit, ce que l'on appelle le “ patriotisme ”. Mais, j'ai bien peur que le mot seul compte pour quelque chose, car, dans la plupart des cas, l'on ne réussira qu'à inoculer du chauvinisme, ce qui fait que nous sommes contents de notre ignorance et ne voulons pas croire que l'on puisse, en d'autres camps, avoir des connaissances plus étendues que les nôtres.

Nous vivons sans sortir presque de nos frontières et nous ignorons à peu près tout de l'expérience des autres provinces, de même que de celle des États-Unis et encore davantage des progrès des pays civilisés de la vieille Europe. Bien des oracles, que nous écoutons bouche bée, ne sont que des pitres forains travaillant dans leur propre intérêt ; comme le renard de la fable, ils savent fort bien que " tout beau flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute". Le travail, l'application, la bonne conduite, la distinction, voilà autant de qualités qui nous aideront à monter dans toutes les sphères, et lorsque nous serons aussi compétents qu'un Anglais, qu'un Juif et qu'un Américain, nous aurons 50 chances sur 100 de remporter la palme dans la lutte. Je comprends que toute la race ne peut atteindre les sommets et qu'il importe de créer une élite pour diriger, mais encore faut-il que cette élite soit assez considérable et que, de plus, elle ait de ses sujets dans tous les domaines constituant nos activités.

Nous avons une tendance aux propos spéculatifs, quand nous sommes entourés de peuples à l'esprit objectif et, de plus, comme nous possédons des ressources naturelles considérables, il importe, croyons-nous, qu'un plus grand nombre de nos compatriotes se préparent en vue du développement, pour nous-mêmes et à notre profit, de ces ressources naturelles, sans quoi l'on nous servira éternellement " des miettes comme par charité", suivant l'expression du journaliste que nous citions tout à l'heure. Nous n'avons pas à crier, ni à quémander, ni à faire de courbettes, et nous ne devons pas non plus nous plaindre, faire entendre des jérémiades, larmoyer comme des enfants. Nous avons à lutter contre un adversaire vingt-cinq fois plus fort que nous, et ce n'est que par des connaissances égales aux siennes que nous réussirons à obtenir ce à quoi nous avons droit. Quand cette idée sera bien ancrée dans notre esprit, peut-être arriverons-nous un jour à créer un enseignement qui nous donnera cette mentalité, avant de sortir de l'école, et qui, de plus, contribuera à nous inculquer les connaissances voulues pour être en mesure de nous lancer jeunes en affaires, afin d'acquérir la fortune nécessaire à l'indépendance économique.

Pour en arriver là, il nous faut des leaders résolus, prévoyants, honnêtes et qui sachent nous dépouiller de cette mentalité de vaincus qui nous a fait plus de tort jusqu'aujourd'hui, que notre pauvreté et notre manque d'aplomb. Bref, conservons nos qualités natives, mais sachons, graduellement, nous assimiler celles de nos voisins, et alors nous serons en état de lutter à armes égales avec eux et d'obtenir ce à quoi nous avons droit. Pourquoi nous leurrer plus longtemps avec la viande creuse des discours sonores et le tremblement des processions funambulesques, quand arrive le jour de la fête nationale ? Profitons plutôt de cette occasion pour faire un examen de conscience national et jeter les bases d'une politique réellement constructive, afin que nous puissions, en acquérant la richesse et l'indépendance, devenir, comme le deuxième héros du volume de madame de Ségur, dont nous avons parlé au commencement, des prototypes : " Jean qui Rit".

Physiognomonie.— Selon le " Grand Compost et Calendrier des Bergers", les yeux gros décèlent la paresse, l'effronterie, la désobéissance et l'orgueil ; les yeux ratés, gâtés et étendus, malice, vengeance et trahison ; les grands yeux à grandes paupières, folie, dur entendre et mauvaise nature ; les yeux blanchards et charnus, une personne encline à vice, à luxure et qui est pleine de fraude.

Le visage petit, maigre, menu, le nez aquilin et le cou de longueur médiocre signifient le courage, la vivacité et la colère. Le nez long et haut par nature signifie prouesse et hardiesse. Le nez camus signifie hâtiété, luxure et entreprise. Le nez bague qui descend jusqu'à la lèvre de dessus signifie la personne malicieuse, décevante, déloyale et luxurieuse. Le nez gros et haut au milieu signifie homme sage et bien parlant. Le nez qui a grandes narines et ouvertes signifie gloutonnerie et rire.



La Merveilleuse Légende de Ste-Solange

Il y a bien mille ans, Solange naquit d'une brave famille, dans le charmant village de Val-Villemont, en Berry, près de Vourges, en France, tout près d'une rivière, au fond de la plaine. Son père était vigneron ; sa mère conduisait les oies au pâturage et s'occupait de la maison. L'amour pu et tendre régnait sur eux.

Le soir à la veillée, le vigneron lisait l'histoire des saints et la sage petite Solange s'animait davantage au récit de la vie de Ste-Agnès et elle répétait souvent en pleurant qu'elle était décidée de faire comme elle : la demeure de ces humbles gens s'emplit aussitôt de céleste lumière.

En menant ses brebis aux champs et en tressant la verne et l'osier, elle sentait qu'Agnès la suivait partout, enveloppée dans une grande cape.

Près d'un orme centenaire, elle confectionna une croix de bouleau et la planta sur des rocaillies. Chaque jour, elle y apportait des fleurs et elle y priaît jusqu'à la nuit avec ferveur, redisant les romances de la nature à Jésus, qui était pour elle l'amour, la vie et la lumière.

Elle devint aussi intelligente que jolie et un jour elle eut une vision. Son cou, ses mains et ses pieds étaient ceints de ronces et d'orties. Elle souffrait abondamment pour Jésus, et pendant qu'un voile blanc descendait du ciel pour la couvrir, la cérémonie de son mariage mystique se fit sur un trône d'or, au son des chalumeaux.

Elle exerça longtemps sa charité parmi les pauvres et elle allait elle-même dans les champs, pour eux, recueillir le blé qui tombait tout seul dans sa main. Un jour qu'elle lavait le linge à la rivière, elle vit sa belle image dans l'eau. Agnès lui apparut, lui reprocha sa coquetterie dont elle eut grand regret. Une autre fois, elle apaisa un orgueil qui détruisait toutes les moissons et le soleil, réapparaissant, lui donna un baiser.

Le bruit s'était répandu qu'elle guérissait les malades. Aussi accoururent à elle, les aveugles, les boiteux, les sourds, les bossus et tous les infirmes. Une femme se présenta avec un enfant si mal fait qu'on l'eût pris pour une bête. Elle le pressa sur son cœur et prononça ces mots : " Éloigne-toi,

Démon, éloigne-toi de lui". Cet être pitoyable se chagea aussitôt en un beau garçon qui versait des larmes et la remerciait.

Les vieillards voyaient le corps de Solange tout entouré de rayons et monter vers la lumière. Tandis qu'elle était en prière, les vieilles femmes s'extasiaient devant l'étoile qui brillait sur son front.

Un beau prince ayant entendu parler de ses vertus se mit à l'aimer d'amour, et pendant toute la saison d'été, il réclama Solange pour compagne. L'hiver venu, ne pouvant plus l'épier aux champs, il la suivait à la chapelle et elle lui apparaissait comme un beau lys blanc dont il n'osait s'approcher. Le printemps suivant, pendant qu'elle flait la laine, le prince, n'ayant pu guérir son amour, vint le lui déclarer en lui promettant la richesse et le bonheur. Mais elle lui répondit : " Jésus, le Roi du Ciel est l'élu de mon cœur, et je resterai sa servante et son épouse ". Solange s'enfuit ensuite, épouvantée, appelant Jésus, et poursuivie par le prince impatienté. Il

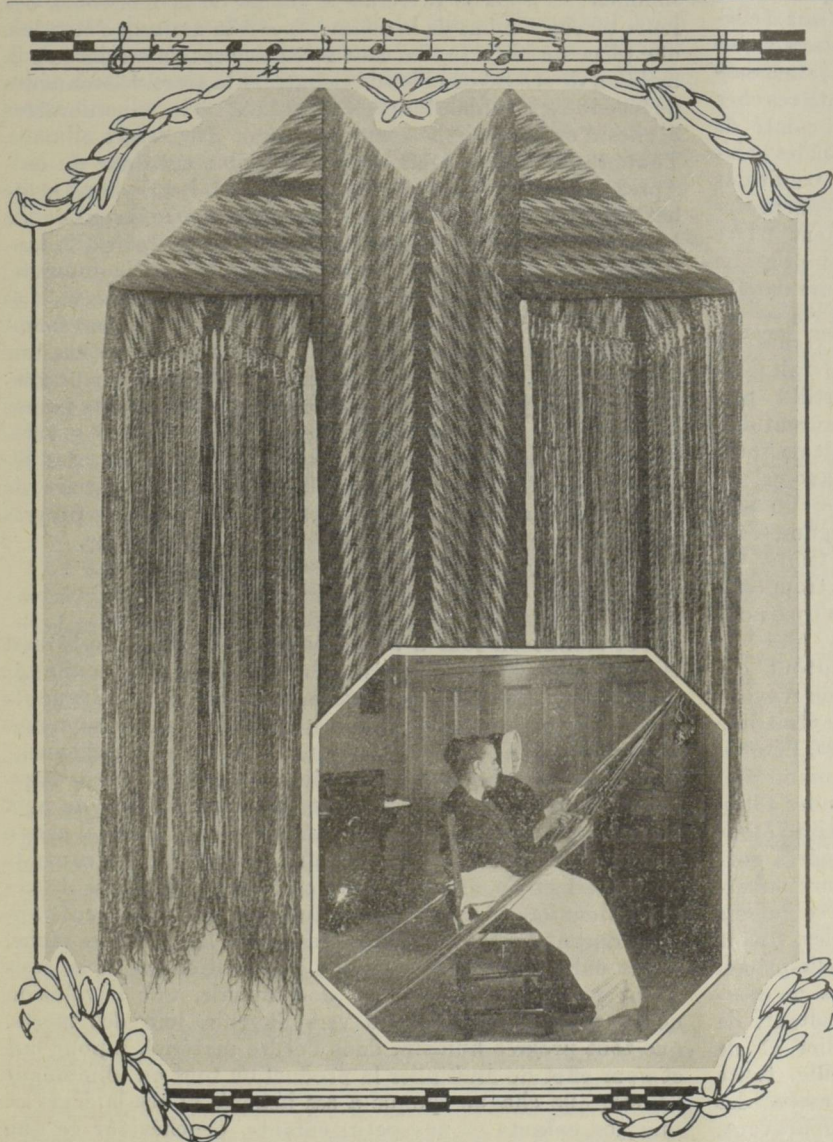
la rejoignit, la jeta sur son cheval et voulut l'emporter vers son château. Bientôt le cheval s'arrêta net pour boire dans une petite rivière, et Solange évanouie reprit ses sens, voulut se sauver encore, mais le prince, inspiré du diable, dans un élan de jalousie, lui trancha la tête d'un coup de dague.

La jolie tête blonde tomba dans l'herbe sanglante et son regard semblait chercher quelqu'un vers le ciel. Sa bouche pure échappa par trois fois le doux nom de Jésus, son époux divin.

Le Prince se repentit en son cœur de guerrier, et son cheval, lançant des flammes par les yeux, l'emporta à travers les montagnes, dans une course affolée, errante et éternelle.

Mais un jour, le pauvre prince entra au paradis, mystérieusement guidé par la même étoile d'or que les vieilles femmes voyaient briller au front de Solange.

Georges BOULANGER.



CHATEAU FRONTENAC, Québec, 24-28 mai 1928
Le festival de la chanson et des métiers du terroir. Madame Lord, experte tisseuse de ceintures fléchées.

FANTAISIE

Le soleil " rodaille ", aujourd'hui !

Lorsque je me suis éveillée, matinale pourtant, le coquin furetait déjà dans ma chambre ; et par la fenêtre ouverte, il avait apporté des draperies d'or qu'il avait jeté, comme cela, sans plus de façon, sur mon lit : j'ai bien vu qu'il posait sa face luisante un peu partout, mais, l'audacieux, avant que je ne lui fasse quelque réflexion, pendant qu'il caressait, à la fois, trois ou quatre jolies figures ou fins profils de femmes dans des petites cadres sur mes meubles, l'audacieux, il m'a jeté une pluie d'étincelles dans les yeux... éblouie, je n'ai plus eu qu'à me lever et à me défendre en lui fermant tout court, la... tenture au nez.

Mais en sortant à ma porte, tantôt, j'ai souri de le revoir de nouveau qui s'avavançait, peut-être un peu indécis au coin d'une tourelle... mais il eût vite des airs de con uérant ; et pendant que ne songeais plus du tout à me soustraire à son obsédante mais agréable présence, je m'aperçus qu'il malmenait l'ombre cette fois ; elle a d'abord commencé par se déplacer, s'écarter, lui livrer l'espace, il fit si bien, qu'en désespoir de lutte, elle s'est enfuie tout à fait, après s'être vengée toutefois en taillant à sa face, sur le talus refoulé, la forme échevelée et revêche d'un sapin rabougri, qui en dépit de sa vilaine allure et des qu'en dira-t-on des passants, vit en royauté absolu dans mon parterre... parce que je l'aime !

SPHINX.

Un jour de mai.

LES CHOSSES ET LES GENS DU TERROIR

LA POÉSIE DU PASSÉ

“Vieilles Choses Vieilles Gens”

UNE ŒUVRE LITTÉRAIRE DE M. GEORGES BOUCHARD, DÉPUTÉ DE KAMOURASKA
A LA CHAMBRE DES COMMUNES.

“ Visions retrospectives, dit M. Jean-Charles Harvey, où le regret se mêle à l'admiration... L'humanité est comme un arbre magnifique qui pousse sa cime vers les étoiles... Quand nous aurons accompli notre tâche, personne n'aura plus de besoin de nous en ce monde. Nous nous effacerons et nous profitons de la vie qui monte.”



M. GEORGES BOUCHARD, député de Kamouraska à la Chambre des Communes, auteur de “Vieilles Choses, Vieilles Gens”, le “grand ami” des traditions du terroir.

Je me souviens encore du temps où la terre se suffisait à elle-même. Je n'avais pas huit ans et je passais des saisons entières chez mon aïeul du comté de Charlevoix, où les habitudes et les traditions du passé prennent incontestablement plus de temps à mourir que partout ailleurs dans la province française du Canada. La ferme de l'ancêtre couvrait l'un des plus fertiles plateaux des Laurentides. On y cultivait de tout : du blé, de l'avoine, du lin, du seigle, du sarrasin, des légumes, du maïs et des fruits. On y élevait des troupeaux laitiers, des porcs, des moutons, des volailles et surtout des

dindons. La maison, sise sur une colline d'où l'on voyait, tout en bas, le fleuve bleu et le village ensoleillé, était une véritable usine où l'on fabriquait le pain, le beurre, l'étoffe, la toile, les tapis et même des objets d'art. Hiver comme été, la famille, composée de grands garçons et de grandes filles, s'occupait à des travaux dont la multiplicité et l'utilité étonneraient aujourd'hui, les chefs d'industries habitués à surveiller le rendement et l'emploi du temps de leurs subordonnés. Mes yeux d'enfant furent témoins de ce labeur incessant d'une race qui, depuis près de trois siècles, vivant dans l'isolement et ne pouvant compter que sur elle-même, devait former, dans chaque foyer, une société presque complète où se trouvaient réunis les métiers d'agriculteur, de boulanger, de tisserand, de cordonnier, de sellier et de charron. Par les jours gris d'automne, une vieille, toute ridée, flait de la laine en chantant, d'une voix cassée, des chansons qu'elle avait apprises, soixante ans auparavant, alors qu'elle était belle et courtisée. Près d'une large fenêtre, le métier au solide bâti de bois franc s'agitait en cadence, tandis que les doigts agiles de tante Marie poussaient gracieusement, entre les fils entrecroisés et tendus, une navette en forme de torpille. Dans un autre coin, la huche, large et

trapue, était pleine de pâte odorante, dont on allait faire, tout à l'heure, du pain de chez nous. Au bâtiment, les hommes battaient du grain, réparaient des outils ou préparaient les voitures d'hiver. On besognait ferme tant que durait la clarté du jour. Puis tout le monde rentrait. La maison s'emplissait de voix, tout le monde parlait à la fois. On soupait, on veillait une ou deux heures à la lueur de la lampe à l'huile, on priait en commun, puis l'impressionnant silence de la nuit campagnarde pénétrait dans cet intérieur qui ne connaissait que le travail, la vertu, la foi et le bon et plein sommeil... Mais je préférais le temps de la moisson à ces jours ternes. En bas de la colline, face à la maison, s'étendait une pièce de blé mûr. Le clair soleil de septembre dardait la moisson de ses rayons blonds et purs, et la terre, frissonnante de fécondité, semblait lancer vers la lumière les innombrables flèches d'or de ses épis éclatants comme des cierges allumés. Toute la maisonnée était levée dès l'aube, au chant du coq. Après un copieux déjeuner de pain bis, de beurre frais et de haricots, on faisait l'attaque générale contre la pièce de blé, une attaque à la faucille ! Eh ! oui, on coupait à la faucille ! Hommes, femmes et enfants, armés de l'outil minuscule, dépouillaient, poignée par poignée, le sol de sa toison. Les torses se penchaient et se relevaient dans un mouvement rythmique, les gerbes s'alignaient lentement sur le chaume pâle, le soleil devenait plus ardent, des perles de sueur glissaient sur les joues rouges des femmes et sur les fronts jaunes des hommes. A des siècles de distance, on répétait exactement le geste de Booz ; derrière les moissonneurs, des fillettes glanaient, et l'on pouvait se rappeler l'histoire de Ruth, la glaneuse biblique. Tant il est vrai que le progrès mécanique de la culture du sol est un enfant du jour.

*
**

Cet enfant du jour a tué le passé. Les plaines de l'Ouest et les minoteries ont supprimé le blé et les gais moulins de nos comtés ruraux ; la moissonneuse-lieuse a relégué la faucille au grenier ; le métier a été remplacé par les immenses filatures de la Nouvelle-Angleterre et des villes canadiennes ; le bon marché des étoffes commerciales a décimé nos troupeaux de moutons ; presque partout, le boulanger de pain blanc a supplanté la huche qui sentait si bon. Alors, il arrive que la génération actuelle ne connaît plus les instruments de travail et de vie du passé, elle ignore la vertu de ces objets inanimés “ qui ont une âme ” et qui, trois cents années durant, accomplirent patiemment leur morne tâche.

Cet oubli fait le désespoir des poètes. Ceux-ci ne se résignant pas à l'idée que tout doit mourir, que l'évolution nous entraîne malgré nous vers l'avenir, loin des morts, que tout progrès humain, dans l'ordre matériel, a pour but et pour effet de multiplier la production tout en diminuant l'effort, que chaque époque a ses beautés et ses laideurs et que nos enfants et nos petits-enfants, penchés sur ce que nous appelons maintenant des horreurs, auront assez d'imagination pour trouver de la poésie à ces horreurs et pour vanter à leur tour des choses que nous déplorons et blâmer des objets dont leurs descendants feront, de la même manière et dans le même esprit, l'oraison funèbre.

Oh ! ce don évocateur des poètes ! Grâce à eux, nous pouvons vivre, à certaines heures, dans le passé et le présent à la fois ; grâce à eux, le miracle de la résurrection se perpétue par le rappel de ce que furent nos pères, de leurs mœurs, de leurs coutumes, de leurs manières de travailler, de sentir, de s'égayer ou de souffrir. Et M. Georges Bouchard, fils de terrien et terrien lui-même, agronome et professeur, député d'une division rurale et essentiellement traditionaliste, est l'un de ces évocateurs. Dans son livre intitulé : *Vieilles choses, vieilles gens*, il nous fait assister à la vie des champs telle qu'on la vivait autrefois. Ses chapitres sur "les coupeurs à la faucille", le "sèmeur", le "batteur au fléau", "le vanneur", "la brairie", "le meunier", sont autant de visions rétrospectives où le regret se mêle à l'admiration et où sont réveillés ces milles choses qui se sont endormies et qui personnifiaient un courage et un art étonnants. Des moissonneurs brûlés de soleil, M. Bouchard dira avec émotion : "De ces humbles humanités courbées ou agenouillées pour accomplir une rude tâche, presque un sacrifice, un chant, un hymne s'exhale ; l'hymne du travail vainqueur, du travail glorieux qui assure le pain de nos foyers et de nos autels." Et que de jolies silhouettes ! Voici le "maquignon", un revendeur, "un changeur de chevaux plein d'expédients, d'artifices, et dont les hauts faits font le sujet des conversations importantes dans nos campagnes" ; voici le violoneux, "assis sur une chaise rustique et martelant le plancher de ses lourdes bottes malouines, pendant que l'archet promène ses crins sur les cordes sonores avec une rapidité vertigineuse" ; voici le "rammancheux" qui "reste toujours cet être énigmatique, qui taquine les savants, agace les médecins, encourage les avocats et gagne quand même des admirateurs dans le peuple" ; voici le cordonnier, "plié en deux, le torse arrondi, le teint hâve, les mains noires de brai" ; voici la ménagère du presbytère, voici le crieur, voici le bedeau, les voici tous, les anciens de la société paroissiale, originaux, spirituels dans leur simplicité, pleins de malice ou de bonhomie. Le mérite de M. Bouchard est d'avoir saisi les traits de ces types intéressants au moment où ils allaient s'effacer pour toujours des mémoires canadiennes.

Un autre mérite non moins grand à son crédit est d'avoir consenti à la traduction de ce livre sous le titre de *Other days other ways* (autres temps, autres mœurs). J'ai sous les yeux ce texte anglais dû au travail de M. Allen Hunt Holley, qui a rendu avec fidélité, dans sa langue, les fines descriptions de notre compatriote. L'édition est d'ailleurs fort jolie, avec son caractère net et artistique, son format attrayant et surtout ses suggestives gravures sur bois dessinées par M. Edwin Holgate. Nous avons là l'un des volumes les mieux présentés de la collection canadienne. *Les Editions Mercure*, qui font un effort considérable pour le livre de chez nous, doivent être félicitées de ce travail. Grâce à tous ces collaborateurs, le jeune fils de Kamouraska verra ses types connus non seulement dans la province de Québec, mais dans l'Ontario et aux États-Unis, où le public est friand des originalités du terroir canadien-français.

Other days other ways portera chez l'étranger la connaissance des vertus domestiques d'une race que l'on ne connaît pas assez. On saura un peu plus que les nôtres furent toujours actifs, ingénieux, gais et spirituels ; on saura que la dureté de leur tâche était compensée par la foi et l'optimisme, par le bon sens et la frugalité ; on saura surtout que les descendants d'une race restée saine pendant trois siècles grâce à ses occupations de toutes les heures, doit avoir des réserves d'énergie assez grandes pour constituer un jour un élément essentiel dans la communauté américaine.

Nous prions cependant les lecteurs, anglais comme français, de ne pas s'imaginer que M. Bouchard, en écrivant ce livre, était mû par une antipathie contre le progrès moderne. Deux hommes sont en lui : le praticien et le poète ; comme praticien, il est heureux chaque fois qu'une invention humaine supprime un effort ou soulage une douleur ; comme poète, il regrette que la nuit de l'oubli couvre tant de souvenirs admirables. Comme nous tous, il préfère les conditions de la vie actuelle à celles du passé ; il sait que chaque année apporte un remède à de vieux maux, que le présent est plus riche de moyens matériels que le passé et que l'avenir vaut infiniment mieux que le présent.

L'humanité est comme un arbre magnifique qui pousse sa cime vers les étoiles. Lentement, il s'épanouit, par le haut, vers la lumière et l'idéal. Autour de son tronc sèchent des branches qu'on a coupées. Un peu de sa vie s'en est allé ; mais il n'a pas à regretter le travail de l'émondeur : la vie que les profanes croient partie s'est logée ailleurs, dans la partie supérieure qui mûrit au soleil. C'est en pensant à cette nécessité de l'éternelle suppression de la décrépitude que je me console de tous les deuils de l'être. Nous en sommes tous là. Quand nous aurons accompli notre tâche, personne n'aura plus besoin de nous en ce monde. Nous nous effacerons au profit de la vie qui monte.

Jean-Charles HARVEY.

Les cheveux courts et la paix chez soi. — C'est une bien curieuse histoire que celle de ce paysan roumain de Pela qui après dix ans de bonheur, rendit sa femme abominablement malheureuse parce qu'elle s'était fait couper les cheveux selon la mode ! Il finit par la tuer à coups de hache !

Le bonheur ne tient pas seulement à un cheveu. Il tient parfois à toute une chevelure.

Et puis, peut-être, aussi, avec sa nouvelle coiffure, l'épouse du Roumain avait-elle adopté une conduite nouvelle.

"Allo Mars !" — Christophe Colomb serait plutôt considéré, s'il revenait sur terre parmi les hommes de bonne volonté. Il prendrait place à côté d'un téléphone et on lui donnerait, moyennant la somme de mille dollars, le moyen de parler durant trois minutes de sablier avec un citoyen d'Amérique. "Vingt secondes, monsieur, et vous aurez un monde", lui dirait le proposé de service, et par-dessus les océans, le hardi navigateur entendrait les descendants de ceux qu'il avait découverts plusieurs siècles auparavant.

La voix à longue portée est un fait acquis et nos enfants converseront avec les Martiens. Ils sauront si le printemps est aussi farouche dans la planète d'Vénus que sur la pauvre terre, et peut-être qu'un jour, en relation téléphonique avec les enfers, les financiers demanderont des tuyaux de Bourse à Law, et les militaires des conseils stratégiques au grand Napoléon.

Guy Launay.

Voulez-vous boire l'exlixir de longue vie ? — Les Chinois qui en cherchent depuis des siècles la composition possèdent un "vin de vipères" aux propriétés merveilleuses. Il provient de la distillation du riz dans lequel on a laissé se dissoudre des vipères jusqu'à ce qu'elles soient fondues avec la liqueur !

On prétend que cet exlixir est si puissant qu'on se garde d'en donner aux jeunes gens chez lesquels il provoque des saignements de nez et de terribles insomnies.

Si le cœur... et l'estomac vous en disent ? Que ne ferait-on pour rajeunir ?

Durand est furieux et s'épanche sur le cœur d'un ami.

— Figurez-vous, mon cher... je mets la main sur un vieux garçon auquel je pense marier ma fille...

Le parti, un professeur, me paraît convenable. Alors, pendant un mois, j'invite à dîner tous les jours. Le sachant gourmand, j'avais engagé tout exprès une cuisinière émérite, un véritable cordon bleu...

— Quoi donc ?

— Il épouse la cuisinière.

VARIATIONS SUR LE TEMPS QU'IL FAIT

ON SE RAPPELLERA L'HIVER 1928...! — UNE POPULATION ENNEIGÉE.— LES CAPRICES DE LA NATURE LAURENTIENNE— A TRAVERS LA PETITE HISTOIRE.— LE "PONT DE GLACE" EN 1852.— HIER ET AUJOURD'HUI.— UN ÉVÉNEMENT DANS L'HISTOIRE DE LA NAVIGATION FLUVIALE.

Le croirait-on?... même en avril, alors qu'au pays des ancêtres, par exemple, l'on voit poindre la classique humble violette et l'on prépare les semailles, l'on pouvait se permettre, ici, au vieux Québec, des croquis d'hiver. Giboulées d'avril et poudreries de janvier, en 1928, c'est, ici, la même chose.

On se rappellera longtemps l'hiver de 1928, du moins à Québec où scientifiquement l'on semble avoir battu le record de la chute de neige. Durant décembre, janvier et février, la neige est tombée sans un jour de répit. Toujours croissants, le jour, la nuit, pendant des semaines et des semaines, les flocons, énormes et lourds, liés les uns aux autres, prenant toutes les formes, ont à peu près continuellement formé dans l'air une nappe immense à travers laquelle passait un jour indécis et blafard et, dans les parcs et dans les rues, les cours et les jardins, se sont accumulées des montagnes blanches. Pendant les accalmies, le vent du nord-est, notre terrible "nordet" s'est mis à souffler sans arrêt durcissant cette neige qui, dans les rues, où elle ne fut pas charroyée, formait, peu après, une croute épaisse qui recouvrait la chaussée d'une carapace de plus en plus épaisse et qui finissait sans difficulté à porter de lourds véhicules. L'on a vu, à certains moments, la ville entière comme perdue aux creux de montagnes neigeuses. Au cours de certaines tourmentes, de petites rues furent tellement encombrées de neige qu'il fallait se casser le nez sur les portes des maisons pour voir ces dernières enfouies sous des amoncellements. Des matins, dans les ruelles, le chemin était au niveau des montants des fenêtres et, à midi, il faisait sombre dans les maisons ainsi qu'à la veille d'un orage ou à la brunante. Et les portes résistaient quand on voulait les ouvrir d'en-dedans. De l'entrée des maisons, même de résidences cossues exposées au vent, à la rue, il fallut creuser des tranchées si profondes que l'on ne voyait, du fond, le ciel large comme un ruban.

Il y eut des jours, en janvier, où ce fut comme une longue et lente avalanche tombée du ciel ainsi que du flanc d'une montagne se détache un "éboulis" sur un coin de village alpin. Dans les parcs, c'était comme une nappe éclatante de blancheur ainsi que des draps après la lessive, épaisse et lourde, faites de couches pressées les unes sur les autres et formant à la fin comme un tuf blanc, crayeux...

Les équipes préposées à l'enlèvement de la neige dans les rues, chaque matin, semblaient hésitantes, ne sachant trop par où commencer le travail de la journée. Les entrepreneurs pestaient et perdaient de l'argent... et les malheureux citadins n'osent plus espérer voir le gazon, les arbres verts et les arbustes en fleurs.

Et nous étions au mois de mars, les mois des violettes, là-bas où, joyeux, dans les champs, l'on esquisse le geste auguste du semeur...

*
* *

Que, d'après certains pronostics, la navigation ait été tardive, il n'y avait pas lieu de se décourager; ce ne serait pas sans précédent. L'on ne peut toujours pas jouer, chaque année, de saison comme celle de 1921, croyons-nous, alors que

l'on a vu un bateau voyageur de Québec à Montréal en pleine fin de mars. Cela ne s'était pas vu alors depuis au-delà de quarante ans.

L'ouverture de la navigation sur le fleuve a été dans notre histoire l'objet de bien des caprices de la nature. L'on a enregistré toutes sortes de phénomène de cette nature québécoise. Ainsi l'on s'étonne d'une tempête de neige comme celle que nous venons de subir à la veille du 20 mars. Il n'y a là rien que de très naturel. Ce qui fut extraordinaire, par exemple, ce fut ce qui arriva le 6 juin 1816 alors que la ville de Québec fut ensevelie sous une véritable tempête de neige digne des plus rudes de janvier. Et le phénomène se renouvela en 1836 dans le même mois. On rapporte que ces tempêtes furent précédées de plusieurs jours d'obscurité à peu près complète, cette obscurité s'étant étendue sur la ville et toutes les paroisses des deux rives du fleuve jusqu'à Cap Chat. Telle fut cette "grand'noirceur" qu'en plein jour des navires qui voyageaient sur le fleuve durent mettre à l'ancre les lumières des phares n'étant pas allumées. Cette obscurité avait déjà enveloppé Québec les 2 et 3 juillet 1814 au point qu'à midi, ces deux jours-là, l'on avait dû allumer les lampes et les chandelles dans les maisons.

Comme quoi nous avons eu plusieurs années de la "grand'noirceur".

Mais c'est notre "majestueux fleuve" surtout qui a été l'objet de beaucoup de ces caprices de la nature. Le 8 mai 1874 il y avait encore un solide pont de glace entre Québec et Lévis. Ce pont fut brisé dans l'après-midi de ce jour par des navires qui remontaient le fleuve. Il s'ensuivit une débacle formidable laquelle provoqua de désastreuses inondations qui emportèrent tout sur leur passage.

Il est opportun de faire remarquer, à ce sujet, que le dernier pont de glace qui se soit formé en face de Québec date de 1898 et que ce pont ne fut désagrégé que le 10 avril.

Comme on peut le voir à la lumière de la "petite histoire" quand de nos jours la saison de navigation peut s'ouvrir dans les premiers jours d'avril, on aurait bien tort de se plaindre de quelques jours de froid ou de bonnes chutes de neige qui nous arrivent à la fin de mars. Nos pères furent, sous ce rapport, bien plus "magannés" que nous.

Quant à nos hivers rigoureux, mon Dieu, il n'y a pas trop à nous plaindre non plus. Pensons à l'année 1859. Cette année-là le fleuve en face de Québec fut pendant plusieurs jours comme un véritable miroir. De New-Liverpool à l'Île d'Orléans et d'une rive à l'autre l'on patinait ainsi qu'à l'Arena. C'est que pendant une grande partie de l'hiver de cette année 1859 le froid à Québec fut si intense que le mercure descendit à 48 degrés au-dessous de zéro dans les environs des Plaines d'Abraham. L'on croit devoir mourir littéralement de froid quand le thermomètre marquera 20 degrés en dessous de zéro.

On se plaît à dire souvent, aujourd'hui, que les vieux hivers d'autrefois nous reviennent. Ils auront beau se faire rudes ils ne battront jamais le record des hivers d'antan et, c'est le cas de le dire: "mais où sont les neiges d'antan"?

*
* *

On dit que l'on a parlé du Pont de Québec cinquante ans avant sa construction et que l'on en parlera encore cinquante ans après. Quoi qu'il en soit, le pont est présentement en plein dans le domaine de l'actualité grâce au projet de voie carrossable que l'on veut construire dessus et que l'on agite plus que jamais depuis quelques jours.

A ce sujet d'importantes déclarations ont été faites ainsi que d'encourageantes promesses. Tant mieux pour Québec, quoiqu'on dise en certains milieux, et surtout tant mieux pour les comtés environnants de la rive sud.

Voilà un peu plus de soixante ans l'on agitait beaucoup aussi cette question du pont de Québec et de son utilité pour la traverse du fleuve par les piétons et les véhicules. Seulement il s'agissait du "pont de glace".

Nous avons présentement sous les yeux le très intéressant rapport d'un comité spécial de l'Assemblée Législative "auquel a été renvoyé le sujet de la formation d'un pont de glace sur le Saint-Laurent devant Québec".

Comme on peut le voir le sujet était aussi sérieux que celui que l'on traite aujourd'hui et l'Assemblée Législative s'en était emparée également. Ce rapport est en date du 21 février 1853. Il avait été résolu par l'Assemblée Législative qu'un "comité soit nommé pour prendre en considération et faire rapport sur les avantages qu'il y aurait de former un pont périodique de glace sur le fleuve Saint-Laurent, devant Québec et pour les moyens à adopter pour ce faire..."

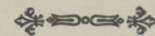
On avait considéré que les pertes de vie par accidents, que les dommages à la propriété "à part des incommodités et des difficultés qui se rencontrent dans la traverse du fleuve Saint-Laurent à Québec, durant ces mois d'hiver" forcent les autorités à prendre sans plus tarder les mesures nécessaires pour faire servir les obstacles mêmes dont on se plaignait en des communications avantageuses entre les deux rives et satisfaire ainsi aux besoins de l'accroissement de la population et aux progrès du commerce et de l'industrie. Or, pour atteindre ce but, durant plusieurs années, tous les efforts ont été dirigés vers l'objet principal en vue parmi divers projets : la formation d'un pont périodique de glace. Le projet remontait déjà à plusieurs années. En 1832, en vertu d'un acte passé sous le règne de Guillaume Quatre, chapitre 49, la Législature du Bas-Canada avait approprié certaines sommes d'argent dans le but de constater qu'il y avait possibilité de former tous les ans un pont de glace pour communiquer avec la rive sud "suivant la manière proposée par le capitaine John LeBreton pour les raisons mentionnées dans le préambule du bill" comme suit : "Attendu que la formation d'un pont de glace sur le Saint-Laurent entre Québec et la rive opposée lequel offre pendant plusieurs semaines consécutives une communication sûre entre les deux côtés du fleuve est d'un grand avantage pour les habitants de la cité de Québec et des environs par l'abondance que cela amène sur les marchés..." Comme on peut le voir le sujet était considéré comme d'une très grande importance. Le comité de la Chambre alors, qui était présidé par M. Andrew Stuart, le 7 janvier 1832 avait entendu le capitaine LeBreton et le plan proposé, selon les prévisions du bill, fut hautement approuvé par Sir James Henry Craig.

Mais on sait que le projet du capitaine LeBreton échoua. Il avait essayé de l'exécuter à l'aide d'ancre et de cables pour retenir les glaces, de paille et de neige pour souder les glaçons. Plus tard, en 1842, le projet fut de nouveau considéré et le conseil de ville de la cité de Québec forma un comité spécial pour l'étudier. On s'était alors arrêté à la construction de jetées qui bloqueraient les glaces. Un rapport fut présenté à ce sujet en février 1845 par le capitaine Boxer et ce rapport s'opposait à ce projet qui fut abandonné. On y revint en 1852, et une grande assemblée publique des citoyens de Québec eut lieu à cet effet le 13 février de cette



*Et l'art, ornant depuis sa simple architecture
Par ses travaux hardis surpasse la nature.*
(BOILEAU)

ÉCOLE DES Beaux-Arts



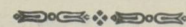
Jeunes gens, voulez-vous étudier

Le dessin d'ornement, le dessin d'illustration, l'architecture, la peinture, le modelage, l'art décoratif, la gravure à l'eau forte, -:- -:- -:- -:-

Allez vous inscrire à l'Ecole des Beaux-Arts.
Les cours sont donnés gratuitement.

Nous donnons aussi des cours préparatoires à l'architecture comprenant: les mathématiques, la physique et la chimie.

*Soyez de ceux qui veulent monter
et briller dans la société, L'avenir
est aux jeunes qui travaillent,*

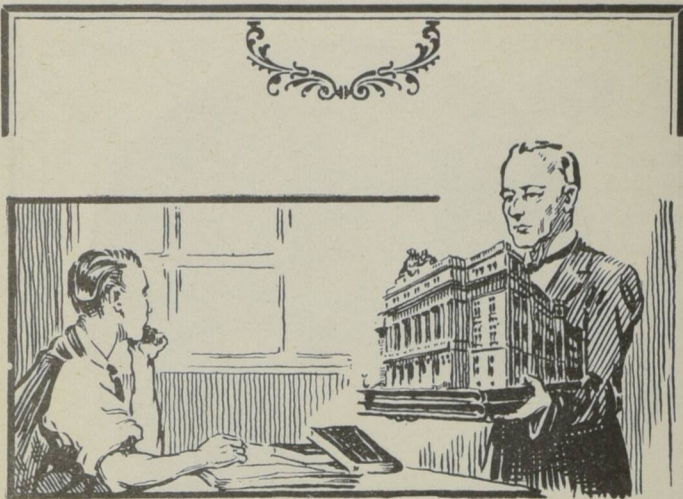


S'adresser, pour autres renseignements, au

Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts

Tél : 2-8564w. 37, St-Joachim, QUEBEC.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soon.— J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec.



“L'ECOLE CHEZ SOI”

A TOUS CEUX

qui ne peuvent suivre ses cours
du jour et du soir.

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal

offre ses

Cours par Correspondance

Comptables, employés de banque ou autres salariés du commerce, de l'industrie et de la finance, qui désirez améliorer votre sort, augmentez votre compétence professionnelle en suivant ces cours! :- :-

Prospectus et tous renseignements sur demande

Détachez et adressez-nous le coupon ci-dessous qui vous donne droit sans aucune obligation de votre part à notre brochure.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales
de Montréal
Coin Viger et St-Hubert
Montréal.

Détachez ce coupon

Adressez-moi par retour du courrier votre Brochure “L'ECOLE CHEZ-SOI” que je pourrai garder sans aucune obligation de ma part de suivre vos cours.

- Comptabilité Economie politique
 Langue anglaise Le français commercial
 L'Anglais Commercial Le droit commercial

Nom.....Occupation.....

Adresse.....
A-60

Variations sur le temps qu'il fait

(Suite de la page 14)

année, une autre le 14 avril ; et c'est parmi les suggestions qui furent faites alors et soumises à la Législature que l'on apprend que pour la première fois l'idée de naviguer sur le fleuve entre les deux rives durant les mois d'hiver a été suggérée par un jeune citoyen de Québec, M. E.-W. Sewell. C'est, d'ailleurs cette idée que la Législature décida de faire étudier et de mettre en pratique.

* *

Un grand événement se produira dans l'histoire de la navigation sur le fleuve Saint-Laurent au début de la saison prochaine. Les navires océaniques, qui remontent ou descendent le fleuve, passeront désormais par le chenal du nord de l'Île-aux-Coudres et abandonneront définitivement la côte sud qui était leur voie depuis longtemps. Le chenal du sud est, paraît-il, devenu impraticable et même dangereux.

Jusqu'à présent, le chenal nord de cette partie du fleuve était pratiqué seulement par les petits navires cabotiers, les goélettes et aussi par les bateaux de la Canada Steamship Lines Co. Les gros transatlantiques pouvaient parfaitement, eux aussi, suivre cette voie mais les pilotes préféraient l'autre, du côté du sud. Pourquoi? C'était devenu l'habitude. Toujours est-il qu'on est obligé de revenir à la voie du nord, et cette partie de la côte aura ainsi un attrait de plus.

Et puis, l'histoire de la navigation, comme la grande histoire des peuples, se répèterait, serait un perpétuel recommencement.

Autrefois, dans les premiers temps de la colonie, le chenal nord était le seul utilisé par les navires qui arrivaient d'Europe. C'est par là que remontèrent Jacques Cartier, Champlain et tous les navires qui, partis des ports de la vieille France, venaient ravitailler la nouvelle, comme aussi ceux qui vinrent tenter le siège de Québec comme les flottes des Kirk, des Philps.

A ce sujet, nous aimons à faire connaître un passage d'une intéressante lettre de voyage écrite par le Père Jean-Pierre Aulneau de la Touche, s.j., quand il vint au Canada où il prit une si large part dans la découverte de l'Ouest canadien et dont l'archiviste de la province vient de nous faire connaître les intéressantes lettres dans son dernier rapport annuel. On peut voir par cet extrait de la lettre du Père Aulneau que le navire qui le portait et à bord duquel, — disons-le en passant, — s'était déclarée la peste, comme les autres, du temps avait pris la route du nord en arrivant à l'Île-aux-Coudres : “ En peu de temps nous gagnâmes une autre île,” écrit le Père Aulneau, “ qu'on appelle l'Île-aux-Coudres ; c'est près de cette île qu'est un gouffre qui rend cet endroit le plus dangereux de toute la route de France au Canada. Ce fut là que nous nous aperçûmes pour la première fois que nous étions en été, car depuis notre départ de France, nous avions toujours eu un temps d'hiver (août 1734). Nos malades en souffrirent beaucoup aussi. Je puis dire que je n'ai de ma vie ressenti tant de chaud. Nous passâmes deux jours à l'ancre près du gouffre sans pouvoir passer à cause des vents contraires. Ce séjour nous donna à notre aise le temps de considérer les marsouins aussi blancs que la neige et les loups marins ”.

Depuis, ce “ gouffre ”, qui est l'embouchure de la rivière du même nom qui se jette dans le fleuve à la Baie-Saint-Paul, a perdu beaucoup de son mauvais caractère et de sa réputation. Il n'est plus méchant pour un sou et laisse les navigateurs dans la plus profonde indifférence à son endroit.

Damase POTVIN.

UN PEU DE MUSIQUE

L'audition d'œuvres canadiennes du 24 avril 1928

par Aimé FLAMONDON

Nous avons chez nous bon nombre d'écrivains, poètes, historiens, romanciers voire même dramaturges. De temps à autre nous les louangeons, les critiquons, les glorifions, et c'est justice. Mais il ne faudrait pas oublier non plus que nous avons également des compositeurs et il est bon que ces derniers reçoivent à leur tour, en temps opportun, notre hommage.

C'est pour nous fournir cette occasion de rendre à une très intéressante catégorie de nos artistes le témoignage de notre admiration qu'un jeune, M. Maurice Rousseau, dont l'intelligence, le courage et l'initiative font augurer d'excellentes choses, a voulu organiser, le 24 avril dernier, à la salle des Chevaliers de Colomb, une audition d'œuvres canadiennes.

Ce que la préparation de cette soirée a dû coûter à notre jeune ami d'efforts, de luttes, de démarches, ce qu'elle a dû lui valoir d'ennuis et de rebuffades, nous l'imaginons sans peine et cela nous incite doublement à lui adresser nos plus chaleureuses félicitations et à lui souhaiter de tout cœur d'avoir le courage de continuer dans l'heureuse voie où il s'est hardiment engagé.

La première difficulté et non la moindre résidait dans le choix des œuvres à interpréter. Les travaux étaient nombreux, variés et les ambitions, légitimes et autres, plutôt difficiles à concilier. En somme, le jeune impressario ne s'en est pas mal tiré et, s'il veut profiter de l'expérience acquise lors de ce premier essai, il pourra, je n'en doute pas, nous offrir l'an prochain une sélection plus à point et mieux représentative de notre école musicale canadienne-française.

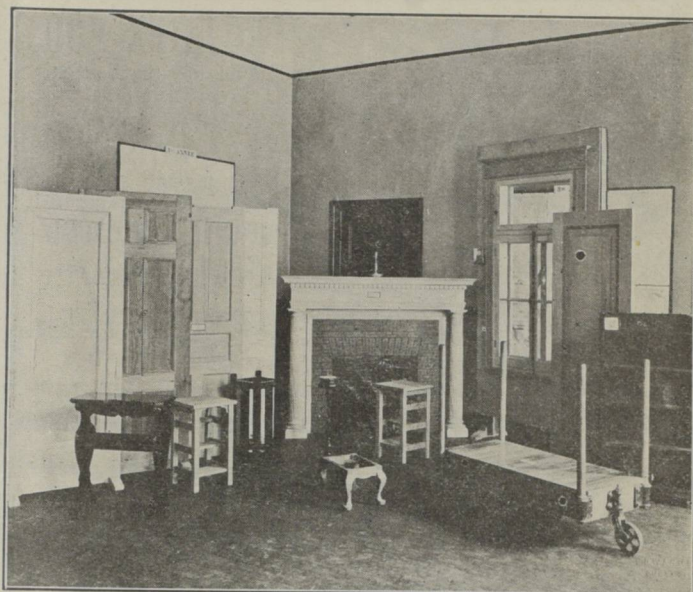
M. Léo Roy, grâce peut-être à l'heureuse étymologie de son prénom, avait la part du lion avec sept œuvres au programme. Ceci a permis aux interprètes qui ont su joliment défendre ses compositions de nous présenter plusieurs aspects de son talent. M. Roy est avant tout et surtout un romantique à la façon moderne. Il n'est pas besoin d'être versé dans la critique musicale pour s'en rendre compte. Il suffit d'imaginer, en écoutant ses œuvres, la traduction littéraire qu'il conviendrait de leur donner et le résultat ne fait aucun doute.

La sérénade, avec sa joliesse délicate, le Prélude Pastoral avec sa rêverie orchestrée par le chant des grenouilles, la Danse Sauvage, éminemment caractéristique et le Prélude tragique où la pensée musicale s'élève à grands coups d'ailes vers les cimes m'ont particulièrement charmé et m'ont fait désirer d'entendre plus souvent les compositions de M. Roy.

M. J.-Art. Bernier figurait avec deux romances : Les larmes et les Moutons Blancs dont la délicatesse de forme ont enchanté l'auditoire qui a applaudi également son harmonieuse Mazurka jouée en rappel par Mademoiselle Cécile Kirouac. M. Bernier est un de nos musiciens les plus distingués, un de nos professeurs les plus éminents et il serait, s'il en avait le loisir, un de nos compositeurs les mieux doués.

Comme exécutant et comme accompagnateur, c'est un régal d'entendre M. Bernier au piano et rien n'est si regrettable que de songer comme ce bonheur nous est rarement donné.

(Suite à la page 18)



Travaux d'élèves menuisiers. Janvier 1928.

ECOLE TECHNIQUE DE QUEBEC

185, Boulevard Langelier

Téléphone 3-3313

FONDATION DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL
INSTALLATION ET OUTILLAGE MODERNE
DIPLOMES OFFICIELS

ENSEIGNEMENT

Le programme de l'Ecole Technique de Québec comporte l'enseignement théorique et pratique des métiers suivants :

**MÉCANICIEN, FORGERON, FONDEUR,
MENUISIER, MODELEUR.**

La partie théorique de l'enseignement comprend des cours de mathématiques (arithmétique, algèbre, géométrie, trigonométrie), de sciences (mécanique, physique, chimie, électricité), et de dessin industriel.

La rétribution scolaire est de \$1.50 par mois pour la 1ère année.

Des bourses sont accordées aux élèves méritants des 2e et 3e années.

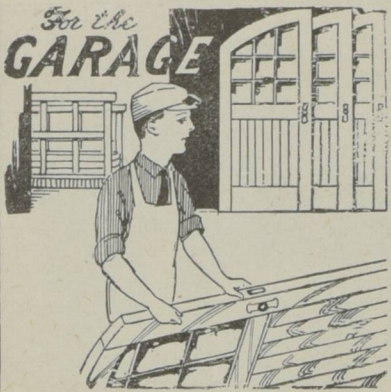
L'Administration offre les cours suivants :

- a) Cours du jour commençant vers la mi-septembre.
- b) Cours du soir commençant vers le 1er octobre.
- c) Cours spéciaux d'automobile pouvant commencer en tout temps de l'année scolaire.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin.— H.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec.

For the
GARAGE



PROJETEZ-VOUS
quelques travaux de construction ?
ACHETEZ VOTRE BOIS
d'une maison spécialiste dont le nom vous garantit
QUALITE et ECONOMIE
Demandez nos prix.

E.-T. NESBITT, Enr.
Louis Hamel, Prop.
74, 10e ave., Limoilou.

UN PEU DE MUSIQUE

Suite de la page 225

Cinq œuvres de M. Omer Létourneau : Loin de l'Amant. Feuilles mortes, Madrigal, Les Papillons et La Vie est vaine. De facture variée et souple, avec leur thème bien chantant et leur accompagnement finement nuancé, ces compositions ont remporté auprès de l'auditoire select le plus franc succès.

Disons franchement que M. Létourneau est doué d'une inspiration abondante, chaleureuse, spirituelle qui ne le trahit presque jamais. On le vit bien il y a quelques années, lorsqu'il s'essaya dans l'opérette avec "Vive la Canadienne" et y remporta le plus vif succès. Il est à souhaiter que M. Létourneau puisse nous faire profiter encore avant longtemps de sa verve où l'engouement s'allie toujours à la plus parfaite correction.

M. Robert Talbot, le savant et dévoué directeur de notre belle Société Symphonique, contribuait au programme avec trois pièces : Romance, La Sainte Vierge et Avec le Vent. Ces compositions, très mélodiques, écrites avec le soin extrême qui est la caractéristique de la manière de M. Talbot, ont charmé particulièrement les connaisseurs qui tiennent son art en haute estime.

Sachons gré à M. Rousseau d'avoir pieusement inclus sur sa liste deux œuvres de notre regretté compositeur et musicien Joseph Vézina. Rondeau d'amour et Romance nous ont rappelé avec émotion le souvenir des jours déjà lointains où celui qu'on a justement surnommé notre musicien national, nous donnait le bonheur de l'acclamer dans ses opérettes joyeuses "Le Lauréat" et "Le Fétiche".

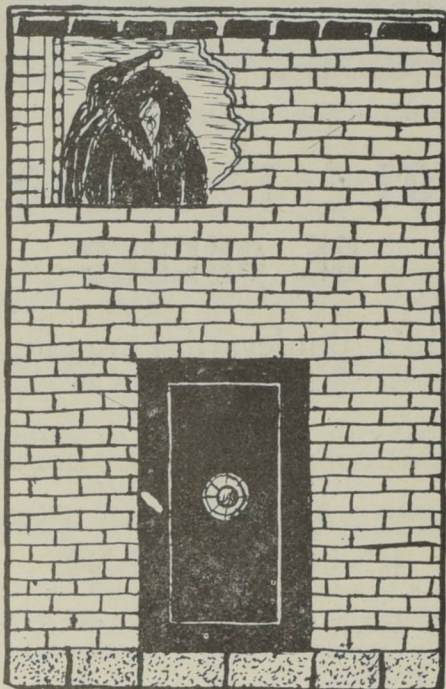
"Souvenir" de M. G.-E. Tanguay est une jolie pièce qui méritait de trouver sa place dans une audition de cette espèce.

"Les Petits Capiens" de M. Conrad Bernier ont conquis l'auditoire et ont valu à leur auteur de très chaleureuses acclamations que son père et interprète n'a pas dû manquer sans doute de lui transmettre avec un sentiment de bien légitime fertés.

Voilà un poème musical descriptif qui, bien que sans préention au grand genre, est charmant presque d'un bout à l'autre. Sentiment très vif de la nature, de ses beautés, de ses douceurs, des mouvements divers qu'elle inspire à nos âmes, rappels de joyeux souvenirs d'enfance, évocations pieuses, cotillons bruyants, on trouve tout cela dans l'œuvre de M. Conrad Bernier qui n'est que le prélude, j'en suis assuré, d'autres compositions plus considérables, tout aussi fraîches et aussi charmantes.

M. Emiliano Renaud, pianiste virtuose de Montréal, était représenté par une "Valse Espagnole" qui, brillamment interprétée a été longuement acclamée. Pour la couleur, le rythme, la fantaisie débordante, M. Renaud est un maître qu'on ne saurait trop louer. Il nous charme et nous ensorcelle et nous ne pouvons jamais nous rassasier de ses compositions qui comptent parmi les plus originales que nous ayons.

Pour interpréter ces choses tour à tour légères ou grandioses, joyeuses ou mélancoliques, M. Rousseau s'est adressé à des artistes de chez nous et il a tout lieu de s'en féliciter. En effet, Mesdemoiselles Cécile Bédard, Anne-Marie Hamond, Jeanne Doré, Marthe Lapointe, Gilberte Bélanger, Marguerite Beaudry et Cécile Kirouac, Messieurs J.-Arthur Bernier et Paul J.rose ont rendu pleine justice aux œuvres qui leur étaient confiées, et les compositeurs comme le public ne leur ont pas marchandé leurs applaudissements et leurs félicitations, cependant qu'une charmante enfant les comblait de fleurs aux couleurs somptueuses, aux parfums enivrants.



PROTEGEZ vos FOURRURES

Durant les mois d'été, vos fourrures sont exposées à la destruction par le

FEU et les MITES

POURQUOI ne pas les assurer contre ces deux fléaux en les plaçant dans notre

VOUTE de SURETE ?

EN NOUS CONFIAANT VOS RÉPARATIONS, vous avez l'avantage de l'assurance SANS AUCUN FRAIS, et pendant la saison d'été vous bénéficiez des PRIX REDUITS.

Téléphonez-nous; nous irons les chercher.

ULDERIC BEDARD

Marchand et Manufacturier de fourrures

242, Richelieu, - Tél. 4892 - Québec.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. — J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec.

Et que dire de Madame Berthe Roy, notre grande artiste, sinon que comme toujours elle fut une idéale évocation de la poésie musicale, qu'elle sut tour à tour, comme interprète et comme accompagnatrice, faire ressortir toutes les beautés, toutes les finesses des œuvres, au point que les compositeurs présents durent être touchés jusqu'aux larmes de voir leur rêve si admirablement traduit par des mains de fée dont les doigts savent charmer les sons et leur prêter une âme infinie.

Compositions remarquables, artistes excellents, public très nombreux et enthousiaste, voilà le bilan de la soirée. Il est certes de nature à encourager M. Maurice Rousseau à continuer en si bonne voie et je le connais assez pour savoir qu'il le fera. Aimé PLAMONDON.

QUELQUES NOUVEAUX LIVRES CANADIENS

"*Technique de musique vocale*" et "Gerbe de Souvenirs", par François-Xavier MERCIER; Québec, 1928.

Voici un ouvrage comme il s'en est publié peu, au Canada français. Et nous croyons qu'il en faudrait écrire un plus grand nombre pour développer le goût et perfectionner la pratique en art vocal. Car nous aimons tous chanter et nous sommes généralement doués d'organes susceptibles de s'adapter aux théories qui forment les bons chanteurs et même les artistes du verbe.

Il faut connaître ces théories, prendre conscience de ses aptitudes et savoir les perfectionner. L'ouvrage de M. Mercier offre aux élèves de son Conservatoire et aux amateurs de musique vocale une direction et des méthodes que ne désapprouveront point les meilleurs maîtres. Car Mercier fut lui-même un disciple fidèle de Bouhy, et ses succès en Europe aussi bien qu'en Amérique s'expliquent autant par sa docilité aux principes de la technique qu'à sa facilité naturelle.

Nous remercierons M. Mercier d'avoir donné à la bibliothèque artistique canadienne, cet ouvrage où nous le retrouvons tout entier, avec son enthousiasme, son amour de l'art, cette passion de la musique bien chantée, et cette foi admirable qu'il garde à son étoile, sa bonne étoile au rayonnement déjà glorieux.

Alphonse DESILETS.

"*L'Oncle Tom raconte...*" quatre historiettes pour nos petits; par mademoiselle Yvonne COUËT.

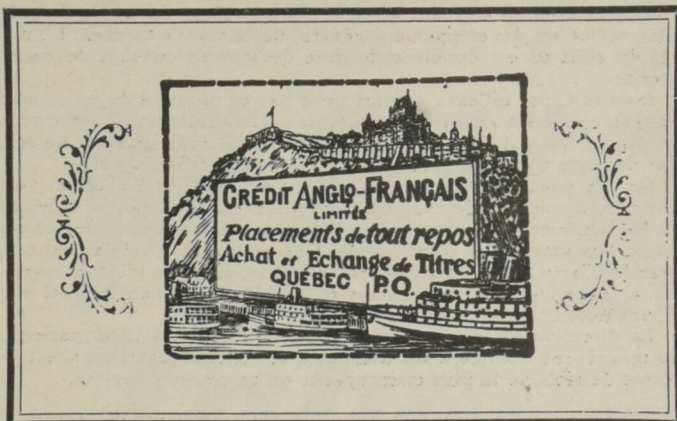
Mademoiselle Couët avait déjà publié sous le titre "De ci, de ça..." de légers récits et de graves légendes que les adultes ont goûtés et que la critique apprécia favorablement.

Aujourd'hui l'auteur écrit pour les petits. En ce faisant, elle répond à un besoin que les écrivains du pays n'ont pas assez envisagé jusqu'à ce jour. Mlle Couët a réussi du coup un essai très nouveau dans le genre, et nous savons nombre de grands enfants dont la joie reconnaissante égalera celle de nos petits.

Quatre historiettes: "Un jeune patriote", "Jean ou l'histoire d'un orphelin", "Au paradis des bêtes" et "Nos belles chansons"; voilà la substance de ce coquet petit livre. Le format en est menu, le caractère typographique approprié et la toilette jolie. Illustré de quelques dessins de Gérard Morisset, il offre aux amateurs de beaux bouquins un petit modèle de genre.

C'est surtout à nos écoliers et écolières qu'il se destine et nous souhaitons que les autorités enseignantes et les commissions scolaires le répandent à profusion.

Alphonse DESILETS.



Holt, Renfrew & Co.

Limited

FOURREURS

Une réputation fondée sur près d'un siècle d'existence et de probité vous garantit satisfaction. :-

MANTEAUX DE FOURRURE
PALETOTS POUR HOMMES
Vêtements de Sport - Merceries

L.-A. Pouliot, C. R., LL. D.

Alfred Nadeau, C. R.

POULIOT & NADEAU

AVOCATS

93, rue St-Pierre - Tél. 2-1925 - QUEBEC.

Tél. 2-4600

Armand LaVERGNE

AVOCAT

132, rue St-Pierre, - QUEBEC.

LORENZO AUGER

ARCHITECTE

39, ST-JEAN

QUEBEC

Tel. 2-1909

Eug. LECLERC, Président et gérant. J.-Alf. COOK, Sec.-trésorier

Eug. LECLERC, Ltée

ASSURANCES: FEU, VIE, VOL, ACCIDENTS, Etc.

81, St-PIERRE Tél. 2-8426

Le soir 6713

QUEBEC

Edgar Rochette, C.R., M.P.P.

Edgar Gosselin, LL.L.

ROCHETTE & GOSSELIN

AVOCATS

80, rue St-Pierre

Tél. 2-3286

— QUÉBEC.

Bureau, Tél. : 2-4576

Résidence, Tél. : 9838

J.-F. TASCHEREAU

IMPRIMEUR - PAPETIER

12, ST-NICOLAS, :-

QUEBEC

(Pied de la côte du Palais)

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin.— J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec.

CONSTRUISEZ d'une manière
permanente

PROTÉGEZ-VOUS contre le
feu.

RÉDUISEZ vos primes
d'assurance.

EN EMPLOYANT

LE BÉTON ARMÉ

CONSULTEZ-NOUS pour cons-
truire des ponts des réservoirs
d'aqueducs, des garages, des
écoles, des hôpitaux, des usines

EN BÉTON ARMÉ.

C'est notre spécialité!

Estimés fournis
à demande.

J.-Alph. Olivier

ENTREPRENEUR

Plessisville, Québec.

JOLIE PLAQUETTE SUR LE FESTIVAL DE QUEBEC

Le Festival de la Chanson et des Métiers du Terroir, qui aura lieu à Québec pour la deuxième fois, du 24 au 28 mai prochain, provoque un tel intérêt dans tous les milieux, que l'on augure déjà, pour cette fête de la chanson, un succès qui dépassera de beaucoup les résultats, pourtant magnifiques, obtenus l'an dernier.

Cet événement artistique, dont on a dit et non sans raison, qu'il serait le plus considérable et le mieux organisé du genre encore jamais vu en Amérique, est en ce moment l'objet d'une intéressante publicité de la part du Pacifique Canadien, qui en a été le promoteur. Nous en avons un exemple dans la magnifique plaquette qui vient d'être publiée sur le sujet et dont nous recevons aujourd'hui même un exemplaire.

Cette plaquette, dont il a été fait deux éditions, une en français et l'autre en anglais et qui porte le titre "Festival de la Chanson et des Métiers du Terroir", se présente sous une jolie couverture quadrillée de bleu, de violet et de brun, dans un dessin qui imite la "catalogne" canadienne. Elle contient la description de ce que sera le Festival et les principaux numéros qui figurent au programme, entre autres le "Jeu de Robin et Marion", opérette du troubadour Adam de la Halle; l'"Ordre du Bon Temps", la joyeuse association fondée par Champlain à Port-Royal en 1606; "Madame de Repentigny et le Tissage Domestique"; le "Départ des Voyageurs pour les pays d'en haut", etc.

On y donne aussi les programmes de différents concerts, qui auront lieu au Château Frontenac et à l'Auditorium, ainsi que quelques notes biographiques sur les nombreux artistes qui y prendront part. Une page est réservée aux noms de ceux qui ont remporté les prix du concours institué par M. E.-W. Beatty, pour compositions musicales inspirées de mélodies du terroir canadien.

Le tout est abondamment illustré de photographies des chanteurs du terroir et des grandes vedettes de concert et d'opéra, dont les services ont été retenus pour ce festival. La plaquette comporte encore la reproduction de quelques vieilles chansons canadiennes bien connues. Nous remercions qui de droit pour l'envoi d'un exemplaire.

BIBLIOGRAPHIE

"Zéphirin Paquet, sa famille, sa vie et son œuvre"; par le R. Frère ALCAS, E. C.; un volume de 376 pages. Québec, 1927.

"Le Terroir" s'est toujours intéressé effectivement comme la société des Arts, Sciences et Lettres dont il est l'organe, aux entreprises canadiennes-françaises dans tous les domaines. La vie québécoise fait surtout l'objet de ses plus vives attentions.

La Compagnie Paquet Limitée, l'une des plus anciennes et des plus belles institutions commerciales de notre ville, vient de publier la vie de son fondateur et l'historique du développement de ses entreprises. Le religieux qui a compilé cette volumineuse monographie et qui l'a rédigée est un chercheur consciencieux et un écrivain de bonne marque. Le Frère Alcas est un styliste et un historiographe que sa modestie n'empêchera pas de briller, parmi les plus méritoires de nos contemporains.

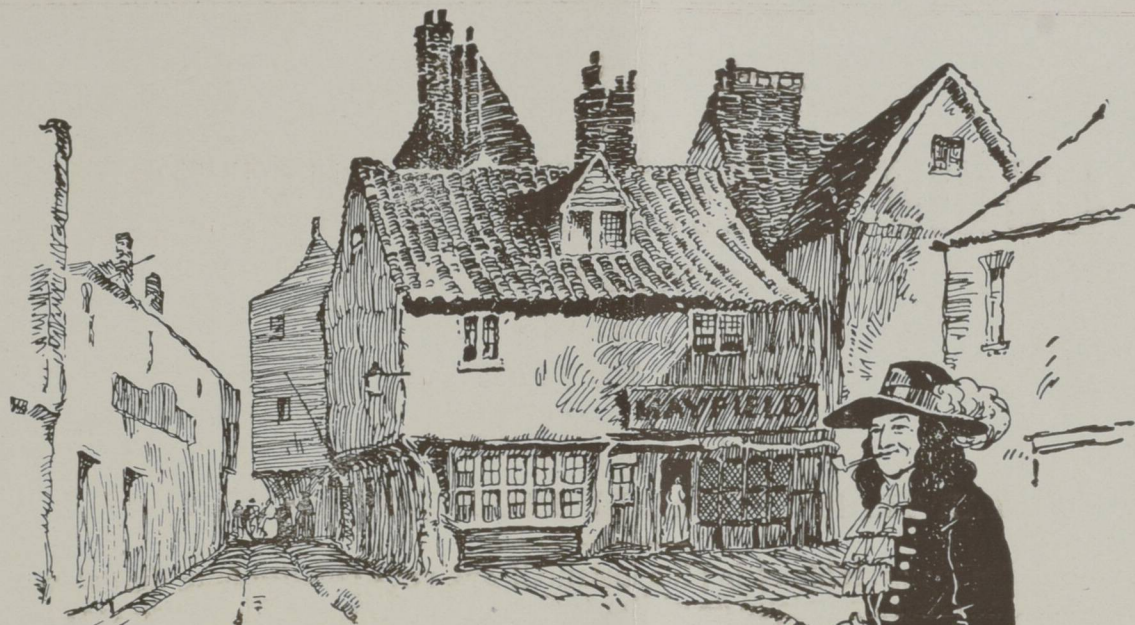
En écrivant le présent ouvrage il a fait preuve d'une érudition fort étendue et d'un sens national qui réjouit les vrais patriotes. En effet, l'émancipation économique de notre race doit chercher ses racines premières dans l'histoire de la colonisation, de l'exploitation agricole, forestière et minière, et dans cette passion d'explorer, qui explique les lointains et multiples voyages de nos pères en Amérique du Nord. L'établissement des industries et du commerce en Nouvelle-France s'est effectué parallèlement au progrès de nos villes et de nos grands villages. L'un n'alla guère sans l'autre. Et c'est pourquoi en écrivant cette histoire l'auteur l'a située dans le plan même du développement général de la cité de Québec. L'intérêt du récit en est doublé et le livre devient un ouvrage de grand mérite.

L'on sait, par ailleurs, la part prise par ce pionnier du commerce canadien, que fut Zéphirin Paquet, dans l'avancement de notre ville et du district. Et il n'est point de Québécois renseigné qui ne soit fier de cette maison d'affaires qu'est la Compagnie Paquet.

On lira avec profit la vie et l'œuvre de Zéphirin Paquet et l'on constatera une fois de plus que l'intelligence, l'énergie, la droiture et la vigilance, sont des vertus indispensables au maintien et au succès des entreprises économiques. Que pour asseoir solidement une grande affaire le capital argent ne suffit pas, et qu'un idéal raisonnable et raisonné peut mener haut et loin l'édifice financier bâti sur l'honnêteté.

La direction de la Compagnie Paquet présente, à titre gracieux, ce magnifique volume à ses amis et à ses clients réguliers. C'est la forme de réclame la plus clairvoyante qu'on puisse imaginer.

Alphonse DESILETS.



Traité suivant un Vieux Procédé Anglais

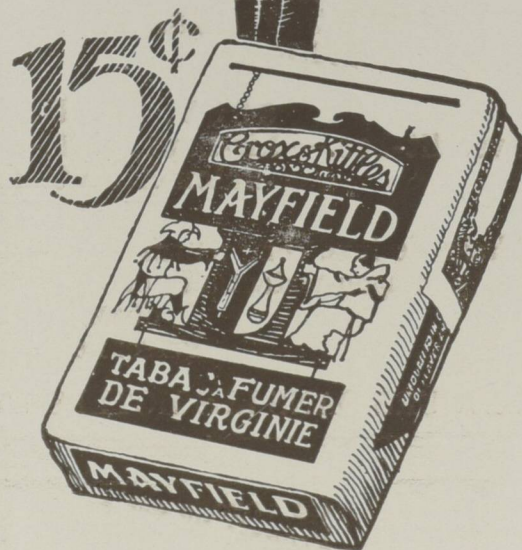
DEPUIS des siècles, la pipe jouit de la plus grande vogue en Angleterre, sans aucun doute à cause de la très fine qualité du tabac qu'il est possible d'avoir en ce pays. Vous pouvez maintenant vous procurer au Canada, au même prix que les tabacs ordinaires, le meilleur tabac de Virginie—traité suivant un procédé anglais—qui, dès la première bouffée, nous en avons la conviction, vous fera trouver en votre pipe la façon la plus satisfaisante et la plus délicieuse de jouir du tabac. Essayez un paquet de Mayfield et ensuite vous en fumerez toujours.

HACHE GROS POUR LA PIPE ET FIN POUR
ROULER DES CIGARETTES

Les paquets contiennent des certificats échangeables
contre des paquets de Cartes à Jouer.

ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED
QUEBEC

My6



MAYFIELD

Tabac à Fumer

QUATRIEME VOYAGE ANNUEL

— d e —

L'UNIVERSITE DE MONTREAL

A TRAVERS LE CANADA

jusqu'à

LA COTE DU PACIFIQUE

du 7 au 28 juillet

PAR TRAIN SPECIAL DU PACIFIQUE CANADIEN

Le voyage le plus agréable et le plus instructif que vous puissiez faire durant vos vacances. Une occasion unique de visiter le Canada et ses merveilles — de voyager avec tout le confort possible et à prix modérés. Tout Canadien devrait d'abord apprendre à connaître son pays avant d'aller à l'étranger.

LES PRAIRIES,
WINNIPEG,
CALGARY
LES ROCHEUSES,
BANFF,
ROUTE BANFF-WINDERMERE,
LAC JOOTENAY,
LA VALLEE D'OKANAGAN,
VANCOUVER,

VICTORIA,
LE CANYON FRASER,
LE TUNNEL CONNAUGHT,
LA VALLEE YOHO,
LAC LOUISE,
EDMONTON,
LAC DES BOIS,
LES GRANDS LACS,
CHUTES NIAGARA.

\$ 365. TOUS FRAIS COMPRIS

avec lit-bas. — Lit-haut, \$350. — Lit-bas à deux, \$330. chaque voyageur.
Salon-lits à trois, \$380 chaque voyageur.

Train de luxe comprenant wagons-lits ordinaires, wagons-lits à compartiments, wagon-restaurant et wagon-observatoire. — Wagon-observatoire découvert dans les Montagnes.
Personnel bilingue. — Cuisine soignée.

SEJOURS DANS LES HOTELS ET CAMPS DE CHALETS DU PACIFIQUE CANADIEN

Ce voyage est organisé à l'intention des Canadiens Français et des Franco-Américains tout spécialement.

Pour brochures descriptives et renseignements complets, s'adresser à : —
L'UNIVERSITE DE MONTREAL ou à tout agent du

PACIFIQUE CANADIEN